

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 3 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°1

Objet : Budget Primitif 2021 - Administration Générale

Etaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 16 Décembre 2020, relative aux orientations budgétaires pour 2021,

Le président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Administration générale de l'exercice 2021 détaillées en annexe à la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 8 000,00 €
Recettes : 8 000,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 1 798 356,00 €
Recettes: 1 798 356,00 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2021-Administration générale, dont le détail figure en annexe.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	1	67	4

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 4 votes contre et 1 abstention, adopte le budget primitif 2021- Administration Générale.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

Rémy COOPMAN



Publié le 11.02.2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004910400017

POSTE COMPTABLE : Tresorerie de Poitiers

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	25
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	28

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques. Les communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE
PrincipalSLOM
BP

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_1-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 798 356,00	1 798 356,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 798 356,00	1 798 356,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 000,00	8 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 000,00	8 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 806 356,00	1 806 356,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	298 165,00	0,00	221 660,00	221 660,00	221 660,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 245 335,00	0,00	1 368 206,00	1 368 206,00	1 368 206,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	146 000,00	0,00	200 490,00	200 490,00	200 490,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 689 500,00	0,00	1 790 356,00	1 790 356,00	1 790 356,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 689 500,00	0,00	1 790 356,00	1 790 356,00	1 790 356,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	13 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		13 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL		1 702 500,00	0,00	1 798 356,00	1 798 356,00	1 798 356,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 798 356,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 702 500,00	0,00	1 798 356,00	1 798 356,00	1 798 356,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 702 500,00	0,00	1 798 356,00	1 798 356,00	1 798 356,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 702 500,00	0,00	1 798 356,00	1 798 356,00	1 798 356,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 702 500,00	0,00	1 798 356,00	1 798 356,00	1 798 356,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 798 356,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 000,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_1-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
	Total des dépenses d'équipement	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

8 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	13 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 000,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Affiché le VOTE (3)	510 (- PAR + vote)
	TOTAL	13 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 000,00
---	-----------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 000,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	221 660,00		221 660,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 368 206,00		1 368 206,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 490,00		200 490,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	8 000,00	8 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 790 356,00	8 000,00	1 798 356,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**1 798 356,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	8 000,00		8 000,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 000,00	0,00	8 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**8 000,00**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 798 356,00		1 798 356,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 798 356,00	0,00	1 798 356,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 798 356,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		8 000,00	8 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	8 000,00	8 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 000,00
---	-----------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	298 165,00	221 660,00	221 660,00
60611	Eau et assainissement	300,00	300,00	300,00
60612	Energie - Electricité	6 000,00	6 000,00	6 000,00
60613	Chauffage urbain	1 000,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	3 700,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	7 000,00	13 600,00	13 600,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 950,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	13 000,00	100,00	100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6226	Honoraires	103 000,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	7 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	400,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	64 400,00	39 400,00	39 400,00
6251	Voyages et déplacements	6 080,00	6 080,00	6 080,00
6256	Missions	600,00	1 480,00	1 480,00
6257	Réceptions	11 620,00	35 500,00	35 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 065,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	35 000,00	35 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	150,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 245 335,00	1 368 206,00	1 368 206,00
6331	Versement mobilité	7 300,00	8 047,00	8 047,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 900,00	3 683,00	3 683,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 300,00	14 113,00	14 113,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 700,00	2 209,00	2 209,00
64111	Rémunération principale titulaires	444 800,00	443 696,00	443 696,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 600,00	8 868,00	8 868,00
64118	Autres indemnités titulaires	177 100,00	175 048,00	175 048,00
64131	Rémunérations non tit.	125 900,00	175 114,00	175 114,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	8 150,00	8 150,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	107 700,00	149 890,00	149 890,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 800,00	174 000,00	174 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 100,00	7 378,00	7 378,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 735,00	4 860,00	4 860,00
6472	Prestations familiales directes	53 000,00	54 000,00	54 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	87 000,00	100 000,00	100 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	900,00	900,00
6488	Autres charges	33 600,00	38 250,00	38 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	146 000,00	200 490,00	200 490,00
6531	Indemnités	132 000,00	148 380,00	148 380,00
6532	Frais de mission	7 000,00	38 000,00	38 000,00
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	7 110,00	7 110,00
6535	Formation	0,00	7 000,00	7 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 689 500,00	1 790 356,00	1 790 356,00
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 689 500,00	1 790 356,00	1 790 356,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	13 000,00	8 000,00	8 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	13 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 798 356,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 702 500,00	1 798 356,00	1 798 356,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 798 356,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	13 000,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 000,00	8 000,00	8 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 000,00	8 000,00	8 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 000,00	8 000,00	8 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 000,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	13 000,00	8 000,00	8 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	4 000,00	4 000,00
28184	Mobilier	7 000,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		13 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		13 000,00	8 000,00	8 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 000,00
---	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENT DES SERVICES****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 361,82	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	798,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	798,93	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 562,89	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 573,20	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
2184	Mobilier	15 589,69	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-8 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ^o publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses d'investissement	0											

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes d'investissement	0											

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0											

RECETTES

Total recettes de l'exercice	0											
RAR N-1 et reports	0											
Total cumulé recettes de fonctionnement	0											

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES

Total recettes investissement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE - Principal - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9		
											services urbains, environnement	économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		0											
Dépenses réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	Affiché le 9 ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_1-DE services urbains, environnement économique	
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	--

RECETTES												
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	13,00	2,00	15,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	15,00	2,00	17,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE - Principal - BP - 2021

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le 

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_1-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
APPRENTI		OTR		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 67

Contre : 4

Abstentions : 1

Date de convocation : 28/01/2021

Présenté par Le Président (1),
A Fontaine le comte, le 03/02/2021
Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A Fontaine le comte, le 03/02/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau	
Christian Chaplain	
Claude Daviaud	
Dominique Cadu	
Edouard Renaud	
Emmanuel Soulas	
Evelyne Azihari	
Fabien Bonnet	
Francis Gargouil	
François Bock (suppléant)	
François Péan	
Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Gilles Multeau	
Gérard Lefevre	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jacques Vivier.	
Jean Bujault	
Jean-Charles Varescon	
Jean-Guy Valette	
Jean-Marie Barré	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Doret	
Joël Métivier	
Laurent Blin	
Laurent Lucaud	
Louis-Marie Grollier	
Michel Bugnet	
Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Monique Arlot	
Nicolas Réveillault	
Odile Landreau	
Pascale Guittet	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Patrick Charrier	
Patrick Touloumet	
Philippe Bellin	
Philippe Moignier	
Philippe Patey	
Pierre Ledoux	
Roland Bouchet	
Roland Latu	
Rémy Coopman	
Stéphanie Steinmetz	
Thierry Mirebeau	
Virginie Giron (suppléante)	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/02/2021, et de la publication le 11/02/2021

A Fontaine le comte, le 03/02/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres du comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

**EAUX DE VIENNE -SIVEER- ADMINISTRATION GENERALE
 BP 2021**

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
6472	Amicale du personnel Eaux de Vienne-Siveer	Subvention annuelle (convention cadre pluriannuelle 2018-2020)	Amicale du personnel Eaux de Vienne-Siveer	Association	54 000 €
6474	CNAS	Versement aux œuvres sociales	CNAS	Association	100 000 €
				TOTAL	154 000 €

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 3 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°2

Objet : Budget Primitif 2021 - Eau Potable

Etaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 16 décembre 2020, relative aux orientations budgétaires pour 2021,

Le Président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Eau Potable pour l'exercice 2021 détaillées en annexe de la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 33 780 000,00 €
Recettes : 33 780 000,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 48 516 000,00 €
Recettes : 48 516 000,00 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2021 - Eau Potable, dont le détail figure en annexe.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	3	64	5

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 5 votes contre et 3 abstentions, adopte le budget primitif 2021- Eau Potable.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

Rémy COOPMAN



Publié le 11.02.2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004910400025	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Poitiers

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	42
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	48
A3.2 - Etalement des provisions	49
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	61
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 516 000,00	48 516 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		48 516 000,00	48 516 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	33 780 000,00	33 780 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		33 780 000,00	33 780 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	82 296 000,00	82 296 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 683 495,00	0,00	11 800 811,00	11 800 811,00	11 800 811,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 613 874,00	0,00	14 817 341,00	14 817 341,00	14 817 341,00
014	Atténuations de produits	4 375 000,00	0,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	363 000,00	0,00	303 569,00	303 569,00	303 569,00
Total des dépenses de gestion des services		31 035 369,00	0,00	32 121 721,00	32 121 721,00	32 121 721,00
66	Charges financières	1 766 950,00	0,00	1 702 600,00	1 702 600,00	1 702 600,00
67	Charges exceptionnelles	1 232 881,00	0,00	2 097 000,00	2 097 000,00	2 097 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	429 000,00		440 000,00	440 000,00	440 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		34 464 200,00	0,00	36 361 321,00	36 361 321,00	36 361 321,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 601 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 794 800,00		9 154 679,00	9 154 679,00	9 154 679,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 395 800,00		12 154 679,00	12 154 679,00	12 154 679,00
TOTAL		47 860 000,00	0,00	48 516 000,00	48 516 000,00	48 516 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 010 000,00	0,00	995 000,00	995 000,00	995 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	43 281 000,00	0,00	43 911 000,00	43 911 000,00	43 911 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes de gestion des services		44 466 000,00	0,00	45 196 000,00	45 196 000,00	45 196 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	250 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		44 716 000,00	0,00	45 366 000,00	45 366 000,00	45 366 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 144 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 144 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
TOTAL		47 860 000,00	0,00	48 516 000,00	48 516 000,00	48 516 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	9 004 679,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	21 545 000,00	0,00	24 875 040,00	24 875 040,00	24 875 040,00
	Total des dépenses d'équipement	21 545 000,00	0,00	24 875 040,00	24 875 040,00	24 875 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500 000,00	0,00	5 300 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 000,00		4 960,00	4 960,00	4 960,00
	Total des dépenses financières	5 504 000,00	0,00	5 304 960,00	5 304 960,00	5 304 960,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 049 000,00	0,00	30 180 000,00	30 180 000,00	30 180 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 144 000,00		3 150 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 544 000,00		3 600 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
	TOTAL	30 593 000,00	0,00	33 780 000,00	33 780 000,00	33 780 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 780 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 797 200,00	0,00	21 175 321,00	21 175 321,00	21 175 321,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	16 797 200,00	0,00	21 175 321,00	21 175 321,00	21 175 321,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 797 200,00	0,00	21 175 321,00	21 175 321,00	21 175 321,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 601 000,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 794 800,00		9 154 679,00	9 154 679,00	9 154 679,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 795 800,00		12 604 679,00	12 604 679,00	12 604 679,00
	TOTAL	30 593 000,00	0,00	33 780 000,00	33 780 000,00	33 780 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 780 000,00
---	----------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 800 811,00		11 800 811,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 817 341,00		14 817 341,00
014	Atténuations de produits	5 200 000,00		5 200 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	303 569,00		303 569,00
66	Charges financières	1 702 600,00	0,00	1 702 600,00
67	Charges exceptionnelles	2 097 000,00	16 679,00	2 113 679,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	440 000,00	9 138 000,00	9 578 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		3 000 000,00	3 000 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	36 361 321,00	12 154 679,00	48 516 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 300 000,00	0,00	5 300 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	24 875 040,00		24 875 040,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 960,00		4 960,00
	Dépenses d'investissement – Total	30 180 000,00	3 600 000,00	33 780 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 780 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	995 000,00		995 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	43 911 000,00		43 911 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		1 550 000,00	1 550 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	250 000,00		250 000,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	170 000,00	0,00	170 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		45 366 000,00	3 150 000,00	48 516 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 175 321,00	0,00	21 175 321,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	16 679,00	16 679,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	450 000,00	450 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		9 138 000,00	9 138 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 000 000,00	3 000 000,00
Recettes d'investissement – Total		21 175 321,00	12 604 679,00	33 780 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 780 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	11 683 495,00	11 800 811,00	11 800 811,00
60224	Fournitures de magasin	1 103 000,00	1 101 000,00	1 101 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	750 000,00	750 000,00	750 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	160 000,00	160 000,00	160 000,00
605	Achats d'eau	10 000,00	15 000,00	15 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 800 740,00	2 063 070,00	2 063 070,00
6062	Produits de traitement	534 400,00	381 000,00	381 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	180 500,00	211 255,00	211 255,00
6064	Fournitures administratives	30 000,00	36 150,00	36 150,00
6066	Carburants	384 000,00	385 925,00	385 925,00
6068	Autres matières et fournitures	925 700,00	1 033 535,20	1 033 535,20
611	Sous-traitance générale	1 604 025,00	1 348 285,82	1 348 285,82
6132	Locations immobilières	10 500,00	11 050,00	11 050,00
6135	Locations mobilières	214 100,00	168 300,00	168 300,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	57 000,00	90 000,00	90 000,00
61551	Entretien matériel roulant	270 000,00	270 650,00	270 650,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 500,00	25 000,00	25 000,00
6156	Maintenance	410 750,00	379 162,00	379 162,00
6161	Multirisques	180 000,00	172 900,00	172 900,00
6168	Autres	2 800,00	4 450,00	4 450,00
617	Etudes et recherches	160 000,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	255 850,00	226 977,00	226 977,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	13 000,00	7 025,00	7 025,00
6226	Honoraires	152 100,00	168 000,00	168 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	34 000,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	307 800,00	371 832,98	371 832,98
6231	Annonces et insertions	56 900,00	69 000,00	69 000,00
6236	Catalogues et imprimés	14 450,00	7 800,00	7 800,00
6238	Divers	217 650,00	264 510,00	264 510,00
6241	Transports sur achats	9 500,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	15 740,00	14 046,00	14 046,00
6256	Missions	5 640,00	6 226,00	6 226,00
6257	Réceptions	92 650,00	79 816,00	79 816,00
6261	Frais d'affranchissement	103 200,00	137 700,00	137 700,00
6262	Frais de télécommunications	193 000,00	178 945,00	178 945,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	22 750,00	22 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	90 000,00	193 250,00	193 250,00
6287	Remboursements de frais	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6288	Autres	63 000,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	115 000,00	120 000,00	120 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	500,00	200,00	200,00
6358	Autres droits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	1 100 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
6378	Autres taxes et redevances	4 500,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	14 613 874,00	14 817 341,00	14 817 341,00
6218	Autre personnel extérieur	34 000,00	200 000,00	200 000,00
6331	Versement de mobilité	32 710,00	34 088,00	34 088,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	39 030,00	39 473,75	39 473,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	163 160,00	176 312,00	176 312,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	23 390,00	23 684,25	23 684,25
6411	Salaires, appointements, commissions	7 502 490,00	7 121 435,35	7 121 435,35
6412	Congés payés	0,00	18 286,00	18 286,00
6413	Primes et gratifications	2 189 830,00	2 254 798,00	2 254 798,00
6414	Indemnités et avantages divers	28 000,00	113 781,00	113 781,00
6415	Supplément familial	120 200,00	130 682,00	130 682,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 515 690,00	1 547 429,55	1 547 429,55
6452	Cotisations aux mutuelles	54 000,00	60 000,00	60 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 912 860,00	1 953 948,60	1 953 948,60
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	94 984,00	93 367,00	93 367,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	3 159,00	3 159,00
6471	Prestations directes	73 200,00	121 000,00	121 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	37 100,00	70 200,00	70 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	70 000,00	130 000,00	130 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	20 560,00	20 384,50	20 384,50
648	Autres charges de personnel	702 670,00	705 312,00	705 312,00
014	Atténuations de produits (7)	4 375 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	3 925 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	1 000 000,00	1 000 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	450 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	363 000,00	303 569,00	303 569,00
6531	Indemnités élus	107 000,00	96 447,00	96 447,00
6533	Cotisations de retraite élus	6 000,00	27 950,00	27 950,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	4 622,00	4 622,00
6535	Formation élus	0,00	4 550,00	4 550,00
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	90 000,00	90 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	80 000,00	80 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		31 035 369,00	32 121 721,00	32 121 721,00
66	Charges financières (b) (8)	1 766 950,00	1 702 600,00	1 702 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 769 850,00	1 700 000,00	1 700 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-28 900,00	-23 400,00	-23 400,00
6688	Autre	26 000,00	26 000,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 232 881,00	2 097 000,00	2 097 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	427 500,00	995 000,00	995 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	805 381,00	1 102 000,00	1 102 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	429 000,00	440 000,00	440 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	429 000,00	440 000,00	440 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		34 464 200,00	36 361 321,00	36 361 321,00
023	Virement à la section d'investissement	3 601 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 794 800,00	9 154 679,00	9 154 679,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	10 000,00	16 679,00	16 679,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 784 800,00	9 138 000,00	9 138 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 395 800,00	12 154 679,00	12 154 679,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 395 800,00	12 154 679,00	12 154 679,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 860 000,00	48 516 000,00	48 516 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	325 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-348 400,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 010 000,00	995 000,00	995 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	750 000,00	750 000,00	750 000,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	160 000,00	160 000,00	160 000,00
64198	Autres remboursements	18 000,00	30 000,00	30 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	82 000,00	55 000,00	55 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	43 281 000,00	43 911 000,00	43 911 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	25 314 500,00	26 251 371,00	26 251 371,00
70118	Autres ventes d'eau	600 000,00	600 000,00	600 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	4 008 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
704	Travaux	880 000,00	880 000,00	880 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	605 400,00	600 000,00	600 000,00
7064	Locations de compteurs	9 485 900,00	9 550 000,00	9 550 000,00
7068	Autres prestations de services	732 200,00	679 629,00	679 629,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	1 305 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7087	Remboursement de frais	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	130 000,00	250 000,00	250 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	130 000,00	250 000,00	250 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	40 000,00	40 000,00
7588	Autres	45 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		44 466 000,00	45 196 000,00	45 196 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	250 000,00	170 000,00	170 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	250 000,00	170 000,00	170 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		44 716 000,00	45 366 000,00	45 366 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 144 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
722	Immobilisations corporelles	1 607 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 537 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 144 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		47 860 000,00	48 516 000,00	48 516 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 516 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	588 500,00	944 000,00	944 000,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	1 554 340,00	1 874 050,00	1 874 050,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	182 860,00	128 310,00	128 310,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	0,00	0,00	0,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	38 500,00	48 680,00	48 680,00
177	Opération d'équipement n° 177 (5)	0,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	375 800,00	620 000,00	620 000,00
196	Opération d'équipement n° 196 (5)	0,00	0,00	0,00
197	Opération d'équipement n° 197 (5)	0,00	0,00	0,00
201801	Opération d'équipement n° 201801 (5)	0,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	18 805 000,00	21 260 000,00	21 260 000,00
Total des dépenses d'équipement		21 545 000,00	24 875 040,00	24 875 040,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 500 000,00	5 300 000,00	5 300 000,00
1641	Emprunts en euros	5 220 000,00	5 020 000,00	5 020 000,00
1681	Autres emprunts	280 000,00	280 000,00	280 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 000,00	4 960,00	4 960,00
Total des dépenses financières		5 504 000,00	5 304 960,00	5 304 960,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		27 049 000,00	30 180 000,00	30 180 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 144 000,00	3 150 000,00	3 150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 537 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	510 000,00	546 000,00	546 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	35 000,00	29 000,00	29 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	16 500,00	16 500,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	705 000,00	715 000,00	715 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	15 000,00	12 000,00	12 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	2 000,00	1 500,00	1 500,00
13918	Autres subventions d'équipement	250 000,00	280 000,00	280 000,00
	Charges transférées	1 607 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
21561	Service de distribution d'eau	62 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 545 000,00	1 550 000,00	1 550 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	400 000,00	450 000,00	450 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	400 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 544 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		30 593 000,00	33 780 000,00	33 780 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 780 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.



(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 797 200,00	21 175 321,00	21 175 321,00
1641	Emprunts en euros	16 797 200,00	21 175 321,00	21 175 321,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 797 200,00	21 175 321,00	21 175 321,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16 797 200,00	21 175 321,00	21 175 321,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 601 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 794 800,00	9 154 679,00	9 154 679,00
21311	Bâtiments d'exploitation	10 000,00	16 679,00	16 679,00
2801	Frais d'établissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28031	Frais d'études	165 000,00	125 000,00	125 000,00
28033	Frais d'insertion	300,00	300,00	300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	160 000,00	120 000,00	120 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	20 000,00	10 000,00	10 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 200,00	500,00	500,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 000 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
281315	Bâtiments administratifs	40 000,00	40 000,00	40 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	23 000,00	23 000,00	23 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	55 000,00	55 000,00	55 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	50 000,00	50 000,00	50 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 500 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
28154	Matériel industriel	122 000,00	120 000,00	120 000,00
28155	Outillage industriel	500,00	500,00	500,00
281561	Service de distribution d'eau	1 781 800,00	1 781 800,00	1 781 800,00
28157	Aménagement matériel industriel	26 000,00	19 000,00	19 000,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	17 000,00	17 000,00	17 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	27 000,00	34 000,00	34 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	700 000,00	693 000,00	693 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	300 000,00	312 000,00	312 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	50 000,00	38 000,00	38 000,00
28181	Installations générales, agencements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28182	Matériel de transport	360 000,00	360 000,00	360 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	65 000,00	65 000,00	65 000,00
28184	Mobilier	35 000,00	35 000,00	35 000,00
28188	Autres	200 000,00	52 900,00	52 900,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 395 800,00	12 154 679,00	12 154 679,00
041	Opérations patrimoniales (8)	400 000,00	450 000,00	450 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	450 000,00	450 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 795 800,00	12 604 679,00	12 604 679,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		30 593 000,00	33 780 000,00	33 780 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
			RESTES A REALISER N-1 (9)
			0,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			33 780 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 709 617,07	a 0,00	944 000,00	b 944 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 709 617,07	0,00	944 000,00	944 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	3 709 617,07	0,00	944 000,00	944 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-944 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)**

LIBELLE : EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENTS DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT SECURITE EQUIPEMENTS DES SERVICES DET EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENTS DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENT DES SERVICES DAFIC EQUIPEMENT SECURITE EQUIPEMENTS DES SERVICES DET EQUIPEMENT INFORMATIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 619 604,76	a 0,00	1 874 050,00	b 1 874 050,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	289 919,54	0,00	326 430,10	326 430,10	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	31 750,00	31 750,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	289 919,54	0,00	294 680,10	294 680,10	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 329 685,22	0,00	1 547 619,90	1 547 619,90	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	5 850,00	5 850,00	0,00
2154	Matériel industriel	902 402,59	0,00	193 030,00	193 030,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	823 468,37	0,00	1 085 000,00	1 085 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	505 715,68	0,00	209 339,90	209 339,90	0,00
2184	Mobilier	98 098,58	0,00	54 400,00	54 400,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-1 874 050,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : PROJETS INFORMATIQUES-TELEGESTION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		315 276,53	a 0,00	128 310,00	b 128 310,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	294 307,23	0,00	30 420,00	30 420,00	0,00
2031	Frais d'études	35 468,88	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	258 838,35	0,00	30 420,00	30 420,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 969,30	0,00	97 890,00	97 890,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 969,30	0,00	97 890,00	97 890,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-128 310,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : SYSTEME INTEGRE FACTURATION GRC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		257 301,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	257 301,28	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	257 301,28	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : NOUVEAU LOGICIEL DE FACTURATION**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		70 361,00	a 0,00	48 680,00	b 48 680,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	70 361,00	0,00	48 680,00	48 680,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	70 361,00	0,00	48 680,00	48 680,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-48 680,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)
LIBELLE : DIVERS BATIMENTS****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		307 861,44	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 765,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	219 765,46	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	88 095,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	80 220,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)**

**LIBELLE : ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON TRAVAUX DU SIEGE DIVERS BATIMENTS
AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY ETUDE AMENAGEMENT
MONTMORILLON TRAVAUX DU SIEGE DIVERS BATIMENTS AMENAGEMENT AGENCE DE
CHATELLERAULT TRAVAUX DU SIEGE AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT DIVERS
BATIMENTS TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY TRAVAUX DU SIEGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		935 920,70	a 0,00	620 000,00	b 620 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	94 900,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
2031	Frais d'études	94 900,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	142 149,10	0,00	585 000,00	585 000,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	3 998,39	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	135 451,04	0,00	585 000,00	585 000,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 646,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 052,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	698 871,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	689 368,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	5 508,24	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-620 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 196 (1)
LIBELLE : REHABILITATION LOCAUX DU SIEGE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 789 485,10	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	36 114,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	36 114,40	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	61 388,93	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	61 388,93	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 691 981,77	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 631 038,29	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	60 943,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 197 (1)
LIBELLE : CENTER PARCS - STATION EAU****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		37 296,59	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	37 296,59	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 296,59	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 200 (1)
LIBELLE : FORAGE DE COUSSAY LES BOIS - REPARATION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201801 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		46 948,76	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	46 948,76	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	46 948,76	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TRAVAUX INVEST DES COMITES LOCAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		52 517 893,17	a 0,00	21 260 000,00	b 21 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	707 771,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	707 771,09	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 238 468,10	0,00	350 416,00	350 416,00	0,00
2111	Terrains nus	1 238 468,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	350 416,00	350 416,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 571 653,98	0,00	20 909 584,00	20 909 584,00	0,00
2313	Constructions	6 339 094,73	0,00	20 909 584,00	20 909 584,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	42 615 394,70	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 617 164,55	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-21 260 000,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					91 501 811,89									
1641 Emprunts en euros (total)					91 501 811,89									
00021110022	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2007	158 000,00	F		4,050	4,050	EUR	A	P	N	A-1
00061127310	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/04/2009	210 000,00	F		4,620	4,620	EUR	A	P	N	A-1
00069973500	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2010	45 000,00	F		4,420	4,420	EUR	A	P	N	A-1
00078315520	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/11/2011	201 000,00	F		3,630	3,630	EUR	A	P	N	A-1
00090755430	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	25/11/2011		15/09/2013	100 000,00	F		5,090	5,090	EUR	A	C	N	A-1
00091027039	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	13/03/2012		15/01/2013	220 000,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00091157033	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	19/03/2012		15/02/2013	126 000,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00091158344	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	02/07/2012		15/12/2012	300 000,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00091218200	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2012		15/01/2013	100 000,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00091652670	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2013	598 750,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00092040779	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	12/07/2012		15/02/2013	750 000,00	R	EURIBOR	3,200	3,200	EUR	T	C	N	A-1
00092144218	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	25/11/2011		15/03/2013	50 000,00	F		4,490	4,490	EUR	T	C	N	A-1
00092960681	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	28/03/2012		15/06/2013	124 000,00	F		4,490	4,490	EUR	T	C	N	A-1
002694192Z	CREDIT FONCIER (EMPRUNT)			17/04/2015	225 000,00	F		4,480	4,480	EUR	A	P	N	A-1
00447513	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/10/2016		03/01/2017	15 239 871,80	F		2,820	2,820	EUR	T	C	N	A-1
0061127196	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/04/2008		15/06/2009	338 000,00	F		4,620	4,620	EUR	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des rembour- sements (6)	Pron d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
064454C	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF			30/12/2009	300 000,00	R	EURIBOR	2,920	2,920	EUR	A	P	N	A-1
08065904	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE			07/05/2013	140 000,00	F		4,300	4,300	EUR	A	P	N	A-1
10000022362	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	23/06/2013		15/02/2014	500 000,00	F		4,290	4,290	EUR	T	P	N	A-1
10000027591	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	11/04/2013		15/02/2014	1 130 000,00	R	EURIBOR	2,380	2,380	EUR	T	C	N	A-1
10000125453	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	68 500,00	F		2,110	2,110	EUR	A	P	N	A-1
10000125458	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	68 500,00	F		2,450	2,450	EUR	A	P	N	A-1
10000204323	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	345 000,00	F		1,380	1,380	EUR	T	P	N	A-1
10000729089	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2020	700 000,00	F		1,610	1,610	EUR	T	P	N	A-1
10000854602	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2021	5 000 000,00	F		0,580	0,580	EUR	T	C	N	A-1
11891603	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			30/11/2011	100 000,00	F		4,700	4,700	EUR	T	P	N	A-1
11891606	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			14/05/2014	130 000,00	F		3,870	3,870	EUR	T	P	N	A-1
1214417	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	12/01/2012		01/08/2012	600 000,00	R	LEP	4,040	4,040	EUR	T	C	N	A-1
1237056	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	13/11/2012		01/01/2014	600 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1237165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2012		01/01/2014	1 163 250,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1297035	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/01/2010	161 000,00	F		4,710	4,710	EUR	A	P	N	A-1
1315572	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	24/02/2014		01/01/2018	1 500 000,00	R	LIVA	1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1360552	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	01/01/2020		01/02/2020	250 000,00	F		2,350	2,350	EUR	T	C	N	A-1
13706842	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2002	72 413,28	F		5,550	5,550	EUR	A	P	N	A-1
1804315/20300231	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			16/07/2004	437 000,00	F		4,840	4,840	EUR	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1806352	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/03/2007	120 000,00	F		3,970	3,970	EUR	T	P	N	A-1
1806670/13335	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	14/11/2007		21/12/2007	500 000,00	F		4,410	4,410	EUR	T	P	N	A-1
20054540	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2016		15/10/2016	2 775 955,00	F		2,800	2,800	EUR	T	P	N	A-1
20054561	CREDIT MUTUEL LACO COLLECTIVITES			05/01/2020	200 000,00	F		4,330	4,330	EUR	M	P	N	A-1
20054564	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/01/2020	200 000,00	F		1,500	1,500	EUR	T	C	N	A-1
20200030	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			20/05/2002	23 172,00	V	EURIBOR	3,540	3,540	EUR	T	P	N	A-1
36811 00020054550	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	09/07/2013		17/07/2013	1 000 000,00	F		3,250	3,250	EUR	T	P	N	A-1
45136811 00020054553	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	16/01/2010		30/04/2010	170 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
45182731892T	CREDIT FONCIER (EMPRUNT)	30/10/2008		30/01/2009	450 000,00	F		5,110	5,110	EUR	T	P	N	A-1
5039187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	05/06/2014		01/07/2015	1 050 000,00	R	LIVA	2,250	2,250	EUR	A	C	N	A-1
5047824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	20/08/2014		01/11/2015	630 000,00	R	LIVA	1,000	1,000	EUR	A	C	N	A-1
5047825	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	453 750,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5047827	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	947 750,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5047830	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	450 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5062739	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/01/2016	2 770 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1
5063109	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	18/09/2014		01/02/2015	55 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1
5063113	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/11/2014		01/04/2015	88 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
5063120	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	16/09/2014		01/02/2015	150 000,00	R	LIVA	1,980	1,980	EUR	T	C	N	A-1	
5063128	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2014		01/03/2015	150 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5064349	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	25/09/2014		01/03/2015	625 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5064351	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	02/10/2014		01/04/2015	380 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1	
5139027/49385	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	05/04/2016		01/06/2017	176 000,00	F		1,500	1,500	EUR	A	P	N	A-1	
5143260	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	14/06/2016		01/09/2019	4 250 000,00	F	LIVA	1,500	1,500	EUR	A	C	N	A-1	
5167053	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	29/11/2016		01/04/2018	8 500 000,00	F		1,640	1,640	EUR	T	P	N	A-1	
5653133	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	60 000,00	F		1,030	1,030	EUR	M	C	N	A-1	
80846773	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	500 000,00	F		3,060	3,060	EUR	M	P	N	A-1	
8513620	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2008	265 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1	
8746176/13335	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	09/12/2010		05/01/2011	1 000 000,00	F		3,160	3,160	EUR	T	C	N	A-1	
8757884	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	100 000,00	F		3,520	3,520	EUR	T	P	N	A-1	
9085074	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2013	65 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1	
9103087	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/02/2020	250 000,00	F		4,620	4,620	EUR	T	P	N	A-1	
9654896	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/07/2016	50 000,00	F		2,610	2,610	EUR	T	P	N	A-1	
9803230	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	30/09/2016		30/12/2016	8 825 027,99	F		3,110	3,110	EUR	T	P	N	A-1	
A3309051	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			13/02/2020	137 204,12	R	EURIBOR	2,930	2,930	EUR	T	P	N	A-1	
A3309664	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/02/2020	100 000,00	R	EURIBOR	2,230	2,230	EUR	T	P	N	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
A33100Gi - 9801979	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			07/02/2020	150 000,00	F		2,600	2,600	EUR	T	P	N	A-1	
A3315001- Eau	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/03/2016	80 000,00	F		2,330	2,330	EUR	T	P	N	A-1	
A331714C	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		07/05/2018	750 000,00	F	LIVA	0,900	0,900	EUR	T	C	N	A-1	
A331714D	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		30/03/2019	5 000 000,00	F	LIVA	0,950	0,950	EUR	T	C	N	A-1	
LT080164	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	987 954,36	F		4,990	4,990	EUR	A	C	N	A-1	
LT089226	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2020	163 799,99	F		1,290	1,290	EUR	A	C	N	A-1	
LT099546	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2010	350 000,00	R	EURIBOR	1,200	1,200	EUR	T	C	N	A-1	
MIN283461EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2002	343 010,28	F	EURIBOR	4,350	4,350	EUR	T	P	N	B-1	
MIN513639EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2020	130 000,00	R		1,430	1,430	EUR	T	C	N	A-1	
MIN522281EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	21/11/2017		01/10/2018	4 300 000,00	F		1,600	1,600	EUR	T	C	N	A-1	
MON280980EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/01/2020	250 000,00	F		3,790	3,790	EUR	M	P	N	A-1	
MON283463EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2014	51 125,48	F		2,060	2,060	EUR	T	P	N	A-1	
MON283464EUR	DEXIA (EMPRUNT)	06/12/2013		01/01/2014	120 481,13	F		2,000	2,000	EUR	T	P	N	A-1	
MON283465EUR	DEXIA (EMPRUNT)	20/06/2013		01/10/2013	489 760,83	F		1,970	1,970	EUR	T	P	N	A-1	
MON283467EUR	DEXIA (EMPRUNT)	06/11/2013		01/01/2014	67 984,50	F		1,950	1,950	EUR	T	P	N	A-1	
MON503072EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			01/11/2013	52 100,00	F		3,380	3,380	EUR	T	P	N	A-1	
MON506220EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	01/01/2015		01/01/2016	69 000,00	F		2,330	2,330	EUR	A	C	N	A-1	
MON506221EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	31/12/2014		01/01/2016	1 250 000,00	F		2,960	2,960	EUR	A	P	N	A-1	
MON508616EUR	DEXIA (EMPRUNT)	03/10/2003		01/02/2004	93 000,00	F		4,490	4,490	EUR	T	P	N	A-1	
MON509975EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)	01/08/2016		01/11/2016	4 156 851,13	F		3,250	3,250	EUR	T	C	N	A-1	
MON512369EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/03/2005	107 000,00	F		4,250	4,250	EUR	T	P	N	A-1	
MON513378EUR	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/02/2006	100 000,00	F		4,170	4,170	EUR	A	P	N	A-1	
MON513383EUR	DEXIA (EMPRUNT)			22/03/2002	185 000,00	F		5,320	5,320	EUR	A	C	N	A-1	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON513625EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			16/07/2013	150 000,00	F		3,610	3,610	EUR	T	P	N	A-1	
MON514542EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2005	86 600,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1	
MON515697EUR	DEXIA (EMPRUNT)			28/12/2006	1 000 000,00	F		3,900	3,900	EUR	A	P	N	A-1	
MON515698EUR	DEXIA (EMPRUNT)	19/11/2007		15/12/2008	500 000,00	F		4,600	4,600	EUR	T	P	N	A-1	
MON523051EUR	DEXIA (EMPRUNT)	02/07/2015		01/09/2015	1 000 000,00	F		3,050	3,050	EUR	A	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 465 288,59										
1681 Autres emprunts (total)					4 465 288,59										
090437602	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	18/03/2011		30/11/2014	876 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
090437703	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	15/03/2011		30/11/2014	564 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
110225803	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	11/05/2012		31/08/2014	446 174,14	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
110235102	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2016	522 960,85	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
120050202	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/12/2014	218 153,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
120250803	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/09/2015	1 156 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
120278002	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/04/2015	682 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Périodicité d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					95 967 100,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		67 496 462,19					4 930 354,96	1 471 912,36	0,00	329 927,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		67 496 462,19					4 930 354,96	1 471 912,36	0,00	329 927,49
00021110022	N	0,00	A-1	106 722,07	15,99	F		4,050	4 870,47	4 322,24	0,00	171,87
00061127310	N	0,00	A-1	107 068,52	7,99	F		4,620	11 365,73	4 946,56	0,00	3 185,50
00069973500	N	0,00	A-1	30 929,33	14,36	F		4,420	1 642,74	1 367,08	0,00	858,22
00078315520	N	0,00	A-1	79 234,24	4,99	F		3,630	14 737,37	2 876,20	0,00	297,42
00090755430	N	0,00	A-1	46 666,64	6,99	F		5,090	6 666,67	2 375,33	0,00	593,83
00091027039	N	0,00	A-1	102 666,56	6,99	F		4,890	14 666,68	4 751,44	0,00	896,50
00091157033	N	0,00	A-1	58 800,00	6,99	F		4,890	8 400,00	2 721,28	0,00	308,07
00091158344	N	0,00	A-1	135 000,00	6,95	F		4,890	20 000,00	6 234,76	0,00	234,31
00091218200	N	0,00	A-1	46 666,56	6,99	F		4,890	6 666,68	2 159,74	0,00	407,50
00091652670	N	0,00	A-1	279 416,65	6,99	F		4,890	39 916,67	12 931,50	0,00	2 439,91
00092040779	N	0,00	A-1	350 000,00	6,99	R	EURIBOR	2,680	50 000,00	8 877,50	0,00	1 005,00
00092144218	N	0,00	A-1	23 333,44	6,99	F		4,490	3 333,32	991,55	0,00	37,42
00092960681	N	0,00	A-1	59 933,23	7,45	F		4,490	8 266,68	2 551,81	0,00	96,66
002694192Z	N	0,00	A-1	191 012,42	19,28	F		4,480	6 585,20	8 676,21	0,00	5 887,23
00447513	N	0,00	A-1	10 885 622,71	9,99	F		2,820	1 088 562,27	298 767,27	0,00	67 508,83
0061127196	N	0,00	A-1	172 329,34	7,99	F		4,620	18 293,40	7 961,62	0,00	3 854,75
064454C	N	0,00	A-1	111 720,79	3,99	R	EURIBOR	2,920	21 561,88	346,33	0,00	45,85
08065904	N	0,00	A-1	97 559,74	12,34	F		4,300	6 381,88	4 195,07	0,00	2 537,53
10000022362	N	0,00	A-1	408 683,13	17,99	F		4,290	15 417,04	17 286,69	0,00	2 108,89
10000027591	N	0,00	A-1	813 600,00	17,99	R	EURIBOR	1,842	45 200,00	14 674,30	0,00	1 769,24
10000125453	N	0,00	A-1	52 276,79	11,95	F		2,110	4 271,97	1 103,04	0,00	42,20
10000125458	N	0,00	A-1	57 316,91	16,95	F		2,450	2 969,09	1 404,26	0,00	55,48
10000204323	N	0,00	A-1	287 338,77	16,04	F		1,380	15 886,13	3 883,30	0,00	780,43
10000729089	N	0,00	A-1	654 943,73	18,12	F		1,610	30 646,49	10 360,19	0,00	1 256,40
10000854602	N	0,00	A-1	5 000 000,00	20,00	F		0,580	0,00	29 000,00	0,00	1 208,33

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
11891603	N	0,00	A-1	76 409,30	15,90	F		4,700	3 287,06	3 533,86	0,00	0,00
11891606	N	0,00	A-1	98 130,72	13,36	F		3,870	5 650,38	3 716,30	0,00	0,00
1214417	N	0,00	A-1	260 000,00	6,58	R	LEP	2,600	40 000,00	6 370,00	0,00	937,44
1237056	N	0,00	A-1	362 497,32	7,99	F		3,920	39 453,33	14 209,89	0,00	12 628,14
1237165	N	0,00	A-1	701 904,53	7,99	F		3,920	76 490,14	27 549,43	0,00	24 482,82
1297035	N	0,00	A-1	17 065,24	0,99	F		4,710	17 065,24	803,76	0,00	0,00
1315572	N	0,00	A-1	1 350 000,00	26,99	R	LIVA	1,750	50 000,00	22 311,92	0,00	5 587,77
1360552	N	0,00	A-1	108 333,32	6,08	F		2,350	16 666,68	2 377,71	0,00	352,86
13706842	N	0,00	A-1	5 764,93	1,94	F		5,550	5 764,93	319,95	0,00	0,00
1804315/20300231	N	0,00	A-1	94 485,30	3,53	F		4,840	30 018,78	4 573,09	0,00	1 421,41
1806352	N	0,00	A-1	10 396,21	0,93	F		3,970	10 396,21	259,31	0,00	0,00
1806670/13335	N	0,00	A-1	87 107,25	0,00	F		4,410	42 598,56	3 143,40	0,00	0,00
20054540	N	0,00	A-1	1 690 007,20	5,78	F		2,800	274 782,53	44 451,75	0,00	8 255,48
20054561	N	0,00	A-1	95 762,41	6,01	F		4,330	14 286,81	3 865,19	0,00	244,99
20054564	N	0,00	A-1	180 000,00	18,04	F		1,500	10 000,00	2 643,76	0,00	531,25
20200030	N	0,00	A-1	1 657,72	1,37	V	EURIBOR	3,530	1 326,24	0,00	0,00	0,00
36811 00020054550	N	0,00	A-1	641 268,29	8,53	F		3,250	64 435,77	20 061,19	0,00	0,00
45136811 00020054553	N	0,00	A-1	95 351,46	9,32	F		3,990	8 702,61	3 675,39	0,00	0,00
45182731892T	N	0,00	A-1	344 731,81	17,99	F		5,110	12 017,17	17 387,95	0,00	2 833,62
5039187	N	0,00	A-1	798 000,00	18,99	R	LIVA	1,750	42 000,00	11 970,00	0,00	8 457,75
5047824	N	0,00	A-1	478 800,00	18,99	R	LIVA	1,750	25 200,00	8 379,00	0,00	1 300,95
5047825	N	0,00	A-1	385 687,50	33,99	R	LIVA	1,750	11 343,75	6 749,53	0,00	1 073,64
5047827	N	0,00	A-1	805 587,50	33,99	R	LIVA	1,750	23 693,75	14 097,78	0,00	2 242,51
5047830	N	0,00	A-1	315 000,00	14,83	R	LIVA	1,750	22 500,00	5 512,50	0,00	838,91
5062739	N	0,00	A-1	2 216 000,00	18,99	R	LIVA	2,000	110 800,00	38 780,00	0,00	41 987,04
5063109	N	0,00	A-1	41 800,00	18,99	R	LIVA	1,750	2 200,00	722,42	0,00	112,83
5063113	N	0,00	A-1	67 760,00	18,99	R	LIVA	1,750	3 520,00	1 213,30	0,00	276,12
5063120	N	0,00	A-1	114 000,00	18,99	R	LIVA	1,750	6 000,00	1 942,92	0,00	307,74
5063128	N	0,00	A-1	114 000,00	18,99	R	LIVA	1,750	6 000,00	2 218,46	0,00	172,71
5064349	N	0,00	A-1	475 000,00	18,99	R	LIVA	1,750	25 000,00	8 095,50	0,00	630,25
5064351	N	0,00	A-1	292 600,00	18,99	R	LIVA	1,750	15 200,00	4 807,45	0,00	1 236,84
5139027/49385	N	0,00	A-1	156 819,80	26,41	F		1,500	4 976,20	2 352,30	0,00	1 372,18
5143260	N	0,00	A-1	3 966 666,66	28,66	F	LIVA	1,500	141 666,67	59 500,00	0,00	18 965,63
5167053	N	0,00	A-1	7 725 065,69	21,99	F		1,640	290 500,59	124 149,61	0,00	29 959,41
5653133	N	0,00	A-1	48 000,00	8,01	F		1,030	6 000,00	466,08	0,00	30,04
80846773	N	0,00	A-1	189 705,08	4,04	F		3,060	36 309,83	5 298,54	0,00	195,58

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8513620	N	0,00	A-1	69 178,32	2,97	F		4,810	21 966,07	2 935,21	0,00	0,00
8746176/13335	N	0,00	A-1	449 999,89	5,00	F		3,160	66 666,68	13 430,00	0,00	0,00
8757884	N	0,00	A-1	77 735,18	17,01	F		3,520	3 338,83	2 692,53	0,00	618,32
9085074	N	0,00	A-1	35 705,24	7,01	F		4,460	4 447,75	1 518,76	0,00	329,16
9103087	N	0,00	A-1	176 281,27	12,09	F		4,620	11 268,27	7 950,84	0,00	1 164,72
9654896	N	0,00	A-1	43 222,73	20,53	F		2,610	1 616,88	1 112,38	0,00	226,23
9803230	N	0,00	A-1	6 725 557,19	10,99	F		3,110	535 478,72	202 960,11	0,00	0,00
A3309051	N	0,00	A-1	7 862,06	1,12	R	EURIBOR	2,930	7 862,06	0,20	0,00	0,00
A3309664	N	0,00	A-1	61 773,00	13,15	R	EURIBOR	0,840	3 883,71	440,02	0,00	47,67
A33100Gi - 9801979	N	0,00	A-1	101 834,19	15,10	F		2,600	5 659,28	2 253,72	0,00	369,23
A3315001- Eau	N	0,00	A-1	63 338,96	15,20	F		2,330	3 570,80	1 444,74	0,00	58,03
A331714C	N	0,00	A-1	612 500,00	12,18	F	LIVA	0,900	50 000,00	4 960,93	0,00	745,31
A331714D	N	0,00	A-1	4 499 999,99	17,24	F	LIVA	0,950	250 000,00	41 859,38	0,00	0,00
LT080164	N	0,00	A-1	645 970,20	17,95	F		4,990	37 998,25	32 681,61	0,00	1 281,63
LT089226	N	0,00	A-1	109 199,96	18,70	F		1,290	6 066,66	1 428,24	0,00	393,43
LT099546	N	0,00	A-1	163 940,00	8,70	R	EURIBOR	0,139	17 720,00	206,06	0,00	7,98
MIN283461EUR	N	0,00	B-1	34 063,44	1,23	F	EURIBOR	4,350	27 063,60	1 059,40	0,00	76,95
MIN513639EUR	N	0,00	A-1	76 700,00	14,00	R		0,260	5 200,00	203,11	0,00	48,43
MIN522281EUR	N	0,00	A-1	3 816 250,00	18,15	F		1,600	215 000,00	59 770,00	0,00	14 244,94
MON280980EUR	N	0,00	A-1	150 764,85	8,00	F		3,790	16 446,01	5 430,26	0,00	410,08
MON283463EUR	N	0,00	A-1	2 007,61	0,00	F		2,060	2 007,61	10,35	0,00	0,00
MON283464EUR	N	0,00	A-1	4 725,92	0,00	F		2,000	4 725,92	23,63	0,00	0,00
MON283465EUR	N	0,00	A-1	109 337,90	1,74	F		1,970	61 552,24	1 702,98	0,00	232,73
MON283467EUR	N	0,00	A-1	2 673,63	0,00	F		1,950	2 673,63	13,03	0,00	0,00
MON503072EUR	N	0,00	A-1	30 176,30	7,83	F		3,380	3 465,91	976,34	0,00	147,96
MON506220EUR	N	0,00	A-1	46 000,00	9,99	F		2,330	4 600,00	1 071,80	0,00	961,94
MON506221EUR	N	0,00	A-1	1 056 415,99	17,99	F		2,960	42 221,68	31 269,91	0,00	29 936,76
MON508616EUR	N	0,00	A-1	19 741,52	2,98	F		4,490	6 289,12	781,48	0,00	98,99
MON509975EUR	N	0,00	A-1	2 797 880,65	8,83	F		3,250	319 757,76	87 034,07	0,00	13 199,45
MON512369EUR	N	0,00	A-1	29 170,73	4,15	F		4,250	6 837,05	1 131,75	0,00	76,46
MON513378EUR	N	0,00	A-1	37 909,16	6,07	F		4,170	5 690,88	1 580,81	0,00	1 227,81
MON513383EUR	N	0,00	A-1	9 250,00	1,21	F		5,320	9 250,00	246,06	0,00	0,00
MON513625EUR	N	0,00	A-1	87 513,04	7,49	F		3,610	9 969,63	3 025,01	0,00	0,00
MON514542EUR	N	0,00	A-1	43 417,63	9,24	F		4,430	3 887,11	1 859,41	0,00	0,00
MON515697EUR	N	0,00	A-1	85 960,81	0,98	F		3,900	85 960,81	3 399,03	0,00	0,00
MON515698EUR	N	0,00	A-1	129 133,02	0,00	F		4,600	41 091,39	5 308,87	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON523051EUR	N	0,00	A-1	513 065,00	29,66	F		3,050	86 959,06	15 865,82	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 816 067,64					272 590,61	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 816 067,64					272 590,61	0,00	0,00	0,00
090437602	N	0,00	A-1	478 880,00	7,99	F		0,000	58 400,00	0,00	0,00	0,00
090437703	N	0,00	A-1	308 320,00	8,99	F		0,000	37 600,00	0,00	0,00	0,00
110225803	N	0,00	A-1	242 104,50	8,99	F		0,000	29 744,94	0,00	0,00	0,00
110235102	N	0,00	A-1	370 582,02	11,99	F		0,000	30 881,83	0,00	0,00	0,00
120050202	N	0,00	A-1	136 008,67	10,99	F		0,000	12 364,43	0,00	0,00	0,00
120250803	N	0,00	A-1	799 438,24	12,74	F		0,000	66 619,85	0,00	0,00	0,00
120278002	N	0,00	A-1	480 734,21	13,99	F		0,000	36 979,56	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		70 312 529,83					5 202 945,57	1 471 912,36	0,00	329 927,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN283461EUR	DEXIA (EMPRUNT)	343 010,28	34 063,44	1	20,00				0,00		4,350	1 059,40	0,00	0,05
TOTAL (B)		343 010,28	34 063,44						0,00			1 059,40	0,00	0,05
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		343 010,28	34 063,44						0,00			1 059,40	0,00	0,05

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	104	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	70 278 466,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	34 063,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	5	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	10	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	15	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	20	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	30	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	40	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	45	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	50	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	70	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	90	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	99	
L	01-Agencements, aménagements de bâtiments (15 ans)	100	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	5	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	10	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	15	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	20	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	25	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	30	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	40	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	50	
L	01-Agencements, aménagements de terrains (15 ans)	60	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	5	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	6	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	8	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	10	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	15	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	20	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	25	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	30	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	40	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	50	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	70	
L	01-Appareils labo,mat/outillage technique (8 ans)	10	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	10	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	15	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	20	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	25	
L	01-Bât-Electricité/plomb/menuiserie ext (20 ans)	55	
L	01-Bât-menuiserie int/revêtement sols (10 ans)	10	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	40	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	42	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	43	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	45	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	50	
L	01-Bâtiments-Gros oeuvre (40 ans)	60	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01-Compteurs (15 ans)	5	
L	01-Compteurs (15 ans)	10	
L	01-Compteurs (15 ans)	15	
L	01-Compteurs (15 ans)	20	
L	01-Compteurs (15 ans)	35	
L	01-Compteurs (15 ans)	40	
L	01-Compteurs (15 ans)	60	
L	01-Diagnostics (10 ans)	5	
L	01-Diagnostics (10 ans)	10	
L	01-Diagnostics (10 ans)	15	
L	01-Diagnostics (10 ans)	20	
L	01-Diagnostics (10 ans)	30	
L	01-Diagnostics (10 ans)	40	
L	01-Diagnostics (10 ans)	45	
L	01-Diagnostics (10 ans)	50	
L	01-Diagnostics (10 ans)	55	
L	01-Diagnostics (10 ans)	60	
L	01-Frais études (3 ans)	3	
L	01-Frais études (3 ans)	5	
L	01-Frais études (3 ans)	10	
L	01-Frais études (3 ans)	15	
L	01-Frais études (3 ans)	30	
L	01-Frais études (3 ans)	35	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	5	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	10	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	40	
L	01-Logiciels,licences (5 ans)	60	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	5	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	8	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	10	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	12	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	15	
L	01-Mat industriels, outillages motorisés (5 ans)	50	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	5	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	10	
L	01-Matériel de bureau-Téléphonie (5 ans)	15	
L	01-Matériel informatique (5 ans)	4	
L	01-Matériel informatique (5 ans)	5	
L	01-Matériel informatique (5 ans)	10	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	5	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	10	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	20	
L	01-Mobilier de bureau (10 ans)	70	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	5	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	10	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	15	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	20	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	25	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	30	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	34	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	35	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	40	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	45	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	46	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	47	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	48	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	50	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	51	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	52	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	54	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	55	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	56	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	57	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	58	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	59	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	60	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	70	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	80	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	90	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	100	
L	01-Réseaux d'adduction d'eau (60 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	15	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	5	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	10	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	15	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	20	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	25	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	30	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	35	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	40	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	50	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	56	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	68	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	70	
L	01-Réservoirs au sol-Equipts,Hors tranche (15 ans)	100	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	5	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	10	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	15	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	20	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	25	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	30	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	32	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	35	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	40	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	45	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	50	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	55	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	56	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	68	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	69	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	70	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	74	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	76	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	80	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	90	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	99	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	100	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	60	
L	01-Réservoirs au sol-Génie civil (30 ans)	70	
L	01-Terrain	10	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	5	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	8	
L	01-Véhicules légers (8 ans)	10	
L	01-Véhicules lourds (12 ans)	7	
L	01-Véhicules lourds (12 ans)	12	
L	Autres	5	
L	Autres	10	
L	Autres	20	
L	Autres	40	
L	Autres	60	
L	Canalisations	30	
L	Canalisations	40	
L	Installations matériel	10	
L	Mat industriel (Coupe tube,Fusées)	7	
L	MATERIEL	10	
L	Matériel spécifique d'exploitation 2010 réseaux ca	60	
L	Matériel spécifique, réseaux	60	
L	RESEAUX	30	
L	RESEAUX	100	
L	Réseaux	40	
L	Réseaux eau potable	60	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	440 000,00		745 000,00	1 185 000,00	170 000,00	1 015 000,00
provision pour créances de plus de 48 mois	440 000,00	20/06/2017	745 000,00	1 185 000,00	170 000,00	1 015 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	440 000,00		745 000,00	1 185 000,00	170 000,00	1 015 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciations des comptes de clients	provision pour créances de plus de 48 mois	1 185 000,00	3	745 000,00	440 000,00	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		6 904 960,00	I 6 904 960,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 300 000,00	5 300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 020 000,00	5 020 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	280 000,00	280 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 604 960,00	1 604 960,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 600 000,00	1 600 000,00
020	Dépenses imprévues	4 960,00	4 960,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 904 960,00	0,00	0,00	6 904 960,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		12 138 000,00	III 12 138 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		12 138 000,00	12 138 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	3 000,00	3 000,00
28031	Frais d'études	125 000,00	125 000,00
28033	Frais d'insertion	300,00	300,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	120 000,00	120 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	10 000,00	10 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	500,00	500,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	1 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 100 000,00	1 100 000,00
281315	Bâtiments administratifs	40 000,00	40 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	23 000,00	23 000,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	55 000,00	55 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	50 000,00	50 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	4 000 000,00	4 000 000,00
28154	Matériel industriel	120 000,00	120 000,00
28155	Outillage industriel	500,00	500,00
281561	Service de distribution d'eau	1 781 800,00	1 781 800,00
28157	Aménagement matériel industriel	19 000,00	19 000,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	2 000,00	2 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	17 000,00	17 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	40 000,00	40 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	25 000,00	25 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	34 000,00	34 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	693 000,00	693 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	312 000,00	312 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	38 000,00	38 000,00
28181	Installations générales, agencements	15 000,00	15 000,00
28182	Matériel de transport	360 000,00	360 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	65 000,00	65 000,00
28184	Mobilier	35 000,00	35 000,00
28188	Autres	52 900,00	52 900,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	3 000 000,00	3 000 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	12 138 000,00	0,00	0,00	0,00	12 138 000,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	6 904 960,00
Ressources propres disponibles	IV	12 138 000,00
Solde	V = IV – II (6)	5 233 040,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	7 002 600,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	7 002 600,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	45 366 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	15,44

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
19196-orthophoto	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
990 Re -sources	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 149 584,11	350 416,00	0,00
990 Trx invt CL 2018	11 268 773,81	0,00	11 268 773,81	10 088 773,81	1 180 000,00	0,00
990 Trx invt CL 2019	13 950 000,00	0,00	13 950 000,00	9 241 562,76	3 500 000,00	1 208 437,24
990 Usine Preuilly	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	3 751 632,26	248 368,00	0,00
990-Sécu Nord Charen	2 100 000,00	0,00	2 100 000,00	0,00	400 000,00	1 700 000,00
990-Trx invt CL 2020	15 782 000,00	0,00	15 782 000,00	4 852 165,69	7 381 216,00	3 315 248,96
990-Trx invt CL 2021	16 210 000,00	0,00	16 210 000,00	0,00	5 200 000,00	11 010 000,00
990-Usines de TT	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00	24 223,20	2 800 000,00	3 175 776,80

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		67,00	6,00	73,00	49,00	8,00	57,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	9,00	3,00	12,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	18,00	0,00	18,00	13,00	0,00	13,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	24,00	3,00	27,00	21,00	1,00	22,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	5,00	0,00	5,00	0,00	3,00	3,00
REDACTEUR	B	8,00	0,00	8,00	3,00	2,00	5,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		284,00	2,00	286,00	190,00	21,00	211,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	66,00	0,00	66,00	50,00	0,00	50,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	44,00	0,00	44,00	29,00	2,00	31,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	43,00	2,00	45,00	28,00	3,00	31,00
AGENT DE MAITRISE	C	42,00	0,00	42,00	32,00	1,00	33,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	27,00	0,00	27,00	18,00	2,00	20,00
INGENIEUR	A	14,00	0,00	14,00	6,00	3,00	9,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	6,00	0,00	6,00	4,00	2,00	6,00
TECHNICIEN	B	19,00	0,00	19,00	10,00	3,00	13,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	11,00	0,00	11,00	8,00	2,00	10,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	12,00	0,00	12,00	5,00	3,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		351,00	8,00	359,00	239,00	29,00	268,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ADM		0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	TECH		0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	TECH		0,00	A	CDI
AGENT DE MAITRISE	C	TECH		0,00	A	CDI
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	TECH		0,00	A	CDI
ATTACHE PRINCIPAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	A	CDI
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDI
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00	A	CDI
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
REDACTEUR	B	ADM		0,00	A	CDI
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	ADM		0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-2	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	A	CDI
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	3-2	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
APPRENTI		OTR		0,00	A	A
INGENIEUR	A	TECH		0,00	A	CDD
INGENIEUR PRINCIPAL	A	TECH		0,00	A	CDD
TECHNICIEN	B	TECH		0,00	3-a°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 64

Contre : 5

Abstentions : 3

Date de convocation : 28/01/2021

Présenté par (1) le Président,

A Fontaine le comte le 03/02/2021

(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fontaine le comte, le 03/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau	
Christian Chaplain	
Claude Daviaud	
Dominique Cadu	
Edouard Renaud	
Emmanuel Soulas	
Evelyne Azihari	
Fabien Bonnet	
Francis Gargouil	
François Bock (suppléant)	
François Péan	
Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Gilles Multeau	
Gérard Lefevre	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jacques Vivier.	
Jean Bujault	
Jean-Charles Varescon	
Jean-Guy Valette	
Jean-Marie Barré	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Doret	
Joël Métivier	
Laurent Blin	
Laurent Lucaud	
Louis-Marie Grollier	
Michel Bugnet	
Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Monique Arlot	
Nicolas Réveillault	
Odile Landreau	
Pascale Guittet	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Patrick Charrier	
Patrick Touloumet	
Philippe Bellin	
Philippe Moignier	
Philippe Patey	
Pierre Ledoux	
Roland Bouchet	
Roland Latu	
Rémy Coopman	
Stéphanie Steinmetz	
Thierry Mirebeau	
Virginie Giron (suppléante)	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/02/2021, et de la publication le 11/02/2021

A Fontaine le comte, le 03/02/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres du comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

EAUX DE VIENNE -SIVEER- EAU
 BP 2021

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
6238	Participation à des rencontres sportives	Valorisation sur des supports de communication et participation des agents	Marathon Poitiers-Futuroscope	Association	2 600 €
6238	Participation à des rencontres sportives		Défi Inter-entreprises	Association	3 575 €
6238	Participation à des rencontres sportives		Les Olympiades de Vivonne	Association	
6238	Participation à des rencontres sportives		Tour de la Vienne	Association	
6238	Participation à des rencontres sportives		X'pédition du Sud Vienne	Association	
				TOTAL	

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET ANNEXE EAU

DONNEES SYNTHETIQUES
RELATIVES A LA SITUATION FINANCIERE
(EXPRIMEES EN EUROS HT)

I - DEPENSES D'EXPLOITATION / DEPENSES REELLES

Dépenses réelles :

Dépenses totales - Dotation amortissements – Cession d'Actif

48 516 000 – 9 138 000 – 16 679

39 361 321€

Dépenses d'exploitation :

Dépenses réelles – Intérêts - Transferts (versement COS)

39 361 321 – 1 702 600 – 200 200

=

37 458 521€

R1 = $\frac{37\,458\,521}{39\,361\,321} = 95,1\%$

.../...

II - PRODUITS DE L'EXPLOITATION / RECETTES REELLES

Recettes réelles (Recettes totales – Chap 042) :

48 516 000 – 3 150 000

45 366 000€

Produits de l'exploitation : Art 70 **(43 911 000€)**

Déduction faite de la contribution au Budget assainissement **(1 300 000€ + 350 000€)**
= 1 650 000€

42 261 000€

$$R2 = \frac{42\,261\,000}{45\,366\,000} = 93,1\%$$

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT 9 004 679€

Recettes réelles : 45 366 000€

Dépenses réelles : - 39 361 321€

Autofinancement : + 3 000 000€

III - TRANSFERTS RECUS/ RECETTES REELLES

Transferts reçus : contribution du budget assainissement : **(1300 000€ + 350 000€)**
1 650 000€

$$R3 = \frac{1\,650\,000}{45\,366\,000} = 3,6\%$$

IV - EMPRUNTS / DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT

Dépenses d'équipement brut (20-21-23)

24 875 040€

Emprunts : 21 175 321 €

$$R4 = \frac{24\,875\,040}{21\,175\,321} = 117,4\%$$

V - ENCOURS DE LA DETTE

Périmètre 2020 au 01/01/2020	70 377 924,49€
Capital remboursé en 2020	- 5 190 394,64€
Périmètre 2020 au 31/12/2020	65 187 529,85€
Nx emprunts EDV 2020 -Travaux CL 2019	+ 5 000 000,00€
Jaunay Marigny prêt CDC	+ 124 999,98€
Périmètre au 01/01/2021	70 312 529,83€

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 3 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°3

Objet : **Budget Primitif 2021 - Assainissement**

Etaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



Vu la délibération n°1 du Comité syndical en date du 16 décembre 2020, relative aux orientations budgétaires pour 2021,

Le Président présente au Comité syndical les propositions du Budget primitif Assainissement pour l'exercice 2021, détaillées en annexe à la présente délibération.

Le montant total des crédits inscrits s'établit comme suit :

Investissement

Dépenses : 24 521 000,00 €
Recettes : 24 521 000,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 26 531 000,00 €
Recettes : 26 531 000,00 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver le Budget primitif 2021 - Assainissement, dont le détail figure en annexe.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	3	63	6

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 6 votes contre et 3 abstentions, adopte le budget primitif 2021- Assainissement.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

Rémy COOPMAN



Publié le 11.02.2021

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004910400033	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Poitiers

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	52
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	56
A3.2 - Etalement des provisions	57
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	58
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	59
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	61
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	62
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	63

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	67
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	68
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 531 000,00	26 531 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	26 531 000,00	26 531 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	24 521 000,00	24 521 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	24 521 000,00	24 521 000,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	51 052 000,00	51 052 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 333 113,00	0,00	7 420 619,00	7 420 619,00	7 420 619,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 081 516,00	0,00	5 085 108,00	5 085 108,00	5 085 108,00
014	Atténuations de produits	1 389 800,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	625 000,00	0,00	605 672,00	605 672,00	605 672,00
Total des dépenses de gestion des services		13 429 429,00	0,00	14 011 399,00	14 011 399,00	14 011 399,00
66	Charges financières	1 531 300,00	0,00	1 283 000,00	1 283 000,00	1 283 000,00
67	Charges exceptionnelles	391 600,00	0,00	460 387,00	460 387,00	460 387,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	214 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 566 329,00	0,00	15 829 786,00	15 829 786,00	15 829 786,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 863 500,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 651 171,00		9 301 214,00	9 301 214,00	9 301 214,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 514 671,00		10 701 214,00	10 701 214,00	10 701 214,00
TOTAL		27 081 000,00	0,00	26 531 000,00	26 531 000,00	26 531 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 531 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 426 020,00	0,00	22 116 000,00	22 116 000,00	22 116 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	671 480,00	0,00	569 000,00	569 000,00	569 000,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion des services		23 193 500,00	0,00	22 791 000,00	22 791 000,00	22 791 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	207 500,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 421 000,00	0,00	22 866 000,00	22 866 000,00	22 866 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 660 000,00		3 665 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 660 000,00		3 665 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
TOTAL		27 081 000,00	0,00	26 531 000,00	26 531 000,00	26 531 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 531 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 036 214,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	15 346 000,00	0,00	15 792 880,00	15 792 880,00	15 792 880,00
	Total des dépenses d'équipement	15 346 000,00	0,00	15 792 880,00	15 792 880,00	15 792 880,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 860 000,00	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 000,00		13 120,00	13 120,00	13 120,00
	Total des dépenses financières	4 873 000,00	0,00	4 713 120,00	4 713 120,00	4 713 120,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 219 000,00	0,00	20 506 000,00	20 506 000,00	20 506 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 660 000,00		3 665 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 960 000,00		4 015 000,00	4 015 000,00	4 015 000,00
	TOTAL	24 179 000,00	0,00	24 521 000,00	24 521 000,00	24 521 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 521 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 364 329,00	0,00	13 469 786,00	13 469 786,00	13 469 786,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 364 329,00	0,00	13 469 786,00	13 469 786,00	13 469 786,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 364 329,00	0,00	13 469 786,00	13 469 786,00	13 469 786,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 863 500,00		1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 651 171,00		9 301 214,00	9 301 214,00	9 301 214,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 814 671,00		11 051 214,00	11 051 214,00	11 051 214,00
	TOTAL	24 179 000,00	0,00	24 521 000,00	24 521 000,00	24 521 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 521 000,00
---	----------------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION
DE FONCTIONNEMENT (8)**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 420 619,00		7 420 619,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 085 108,00		5 085 108,00
014	Atténuations de produits	900 000,00		900 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	605 672,00		605 672,00
66	Charges financières	1 283 000,00	0,00	1 283 000,00
67	Charges exceptionnelles	460 387,00	11 214,00	471 601,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	75 000,00	9 290 000,00	9 365 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 400 000,00	1 400 000,00
Dépenses d'exploitation – Total		15 829 786,00	10 701 214,00	26 531 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 531 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 845 000,00	2 845 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 700 000,00	0,00	4 700 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	15 792 880,00		15 792 880,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	1 170 000,00	1 170 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 120,00		13 120,00
Dépenses d'investissement – Total		20 506 000,00	4 015 000,00	24 521 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 521 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 000,00		56 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 116 000,00		22 116 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		820 000,00	820 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	569 000,00		569 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00		50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 845 000,00	2 845 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	75 000,00	0,00	75 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		22 866 000,00	3 665 000,00	26 531 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 531 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 469 786,00	0,00	13 469 786,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	11 214,00	11 214,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	350 000,00	350 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		9 290 000,00	9 290 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 400 000,00	1 400 000,00
Recettes d'investissement – Total		13 469 786,00	11 051 214,00	24 521 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 521 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 333 113,00	7 420 619,00	7 420 619,00
60224	Fournitures de magasin	40 000,00	90 000,00	90 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	853 500,00	1 500 732,00	1 500 732,00
6062	Produits de traitement	255 000,00	263 000,00	263 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 000,00	52 145,00	52 145,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 350,00	1 350,00
6066	Carburants	180 000,00	151 575,00	151 575,00
6068	Autres matières et fournitures	349 000,00	655 050,00	655 050,00
611	Sous-traitance générale	3 140 628,00	3 308 500,00	3 308 500,00
6132	Locations immobilières	4 500,00	5 950,00	5 950,00
6135	Locations mobilières	25 100,00	16 760,00	16 760,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	33 000,00	45 000,00	45 000,00
61551	Entretien matériel roulant	123 700,00	90 350,00	90 350,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	132 000,00	40 100,00	40 100,00
6161	Multirisques	50 000,00	93 100,00	93 100,00
6168	Autres	0,00	1 050,00	1 050,00
617	Etudes et recherches	160 000,00	297 000,00	297 000,00
618	Divers	56 750,00	64 535,00	64 535,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 050,00	3 575,00	3 575,00
6226	Honoraires	99 500,00	14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	40 000,00	60 000,00	60 000,00
6231	Annonces et insertions	2 100,00	3 000,00	3 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 600,00	0,00	0,00
6238	Divers	43 675,00	13 790,00	13 790,00
6241	Transports sur achats	4 000,00	18 000,00	18 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 110,00	5 454,00	5 454,00
6256	Missions	0,00	2 774,00	2 774,00
6257	Réceptions	65 600,00	36 549,00	36 549,00
6261	Frais d'affranchissement	35 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	82 000,00	97 300,00	97 300,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	12 250,00	12 250,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	11 750,00	11 750,00
6287	Remboursements de frais	350 000,00	350 000,00	350 000,00
6288	Autres	20 000,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6358	Autres droits	2 500,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	800,00	1 480,00	1 480,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 081 516,00	5 085 108,00	5 085 108,00
6218	Autre personnel extérieur	36 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement de mobilité	6 490,00	7 370,00	7 370,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 470,00	10 090,75	10 090,75
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	46 710,00	44 825,00	44 825,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 710,00	6 054,05	6 054,05
6411	Salaires, appointements, commissions	3 217 380,00	2 856 587,95	2 856 587,95
6412	Congés payés	0,00	5 151,00	5 151,00
6413	Primes et gratifications	591 270,00	711 790,00	711 790,00
6414	Indemnités et avantages divers	5 600,00	61 266,00	61 266,00
6415	Supplément familial	28 100,00	30 659,00	30 659,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	338 210,00	352 765,45	352 765,45
6452	Cotisations aux mutuelles	7 600,00	11 520,00	11 520,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	528 490,00	579 137,40	579 137,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 566,00	10 539,00	10 539,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	1 701,00	1 701,00
6471	Prestations directes	15 400,00	29 000,00	29 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	15 900,00	37 800,00	37 800,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 000,00	70 000,00	70 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 440,00	7 714,40	7 714,40
648	Autres charges de personnel	185 180,00	201 137,00	201 137,00
014	Atténuations de produits (7)	1 389 800,00	900 000,00	900 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	1 389 800,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	625 000,00	605 672,00	605 672,00
6531	Indemnités élus	32 000,00	51 933,00	51 933,00
6532	Frais de mission élus	2 000,00	14 800,00	14 800,00

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	56 000,00	56 000,00	56 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	35 000,00	35 000,00	35 000,00
64198	Autres remboursements	15 000,00	6 000,00	6 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	6 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 426 020,00	22 116 000,00	22 116 000,00
704	Travaux	956 600,00	875 000,00	875 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 535 913,00	13 875 000,00	13 875 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	1 264 900,00	400 000,00	400 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	173 900,00	164 000,00	164 000,00
7064	Locations de compteurs	5 157 807,00	5 300 000,00	5 300 000,00
7068	Autres prestations de services	1 336 900,00	1 502 000,00	1 502 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	671 480,00	569 000,00	569 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	671 480,00	569 000,00	569 000,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres	40 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 193 500,00	22 791 000,00	22 791 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	20 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	207 500,00	75 000,00	75 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	207 500,00	75 000,00	75 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 421 000,00	22 866 000,00	22 866 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 660 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
722	Immobilisations corporelles	820 000,00	820 000,00	820 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 840 000,00	2 845 000,00	2 845 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 660 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		27 081 000,00	26 531 000,00	26 531 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	26 531 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
139	Opération d'équipement n° 139 (5)	544 000,00	658 000,00	658 000,00
162	Opération d'équipement n° 162 (5)	235 680,00	629 960,00	629 960,00
169	Opération d'équipement n° 169 (5)	78 620,00	69 090,00	69 090,00
171	Opération d'équipement n° 171 (5)	0,00	0,00	0,00
172	Opération d'équipement n° 172 (5)	16 500,00	30 830,00	30 830,00
177	Opération d'équipement n° 177 (5)	0,00	0,00	0,00
180	Opération d'équipement n° 180 (5)	0,00	0,00	0,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	198 200,00	880 000,00	880 000,00
196	Opération d'équipement n° 196 (5)	0,00	0,00	0,00
1981	Opération d'équipement n° 1981 (5)	0,00	0,00	0,00
201801	Opération d'équipement n° 201801 (5)	0,00	0,00	0,00
211	Opération d'équipement n° 211 (5)	0,00	0,00	0,00
990	Opération d'équipement n° 990 (5)	14 273 000,00	13 525 000,00	13 525 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 346 000,00	15 792 880,00	15 792 880,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 860 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
1641	Emprunts en euros	4 620 000,00	4 210 000,00	4 210 000,00
1681	Autres emprunts	240 000,00	490 000,00	490 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	13 000,00	13 120,00	13 120,00
Total des dépenses financières		4 873 000,00	4 713 120,00	4 713 120,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		20 219 000,00	20 506 000,00	20 506 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 660 000,00	3 665 000,00	3 665 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 840 000,00	2 845 000,00	2 845 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	775 000,00	925 000,00	925 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	420 000,00	420 000,00	420 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 000,00	15 000,00	15 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	700 000,00	760 000,00	760 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	340 000,00	275 000,00	275 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	500,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	599 500,00	450 000,00	450 000,00
	Charges transférées	820 000,00	820 000,00	820 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	820 000,00	820 000,00	820 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	350 000,00	350 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 960 000,00	4 015 000,00	4 015 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		24 179 000,00	24 521 000,00	24 521 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	24 521 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 364 329,00	13 469 786,00	13 469 786,00
1641	Emprunts en euros	12 364 329,00	13 469 786,00	13 469 786,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 364 329,00	13 469 786,00	13 469 786,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	12 364 329,00	13 469 786,00	13 469 786,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 863 500,00	1 400 000,00	1 400 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 651 171,00	9 301 214,00	9 301 214,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	11 214,00	11 214,00
28031	Frais d'études	90 000,00	127 000,00	127 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	58 000,00	73 000,00	73 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	4 000,00	1 500,00	1 500,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 500,00	5 000,00	5 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	340 000,00	594 000,00	594 000,00
281315	Bâtiments administratifs	3 000,00	3 500,00	3 500,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	8 000,00	15 000,00	15 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	50 000,00	50 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	700,00	6 500,00	6 500,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 100 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
28154	Matériel industriel	30 000,00	39 000,00	39 000,00
281562	Service d'assainissement	140 000,00	400 000,00	400 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	50 000,00	66 000,00	66 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	13 000,00	21 000,00	21 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	7 000,00	9 000,00	9 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	250 000,00	500 000,00	500 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	150 000,00	200 000,00	200 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	200,00	9 000,00	9 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	330 000,00	2 861 000,00	2 861 000,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	35 000,00	21 000,00	21 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	3 610 771,00	2 500 000,00	2 500 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	215 000,00	229 000,00	229 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	25 000,00	24 000,00	24 000,00
28181	Installations générales, agencements	3 000,00	10 000,00	10 000,00
28182	Matériel de transport	140 000,00	102 000,00	102 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	30 000,00	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	10 000,00	13 000,00	13 000,00
28188	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	11 514 671,00	10 701 214,00	10 701 214,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	350 000,00	350 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	350 000,00	350 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	11 814 671,00	11 051 214,00	11 051 214,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	24 179 000,00	24 521 000,00	24 521 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	
			+
			RESTES A REALISER N-1 (9)
			0,00
			+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
			24 521 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 335 699,93	a 0,00	658 000,00	b 658 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 335 699,93	0,00	658 000,00	658 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 335 699,93	0,00	658 000,00	658 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)		-658 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)**

**LIBELLE : EQUIPEMENT DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES
EQUIPEMENT DES SERVICES DEEST EQUIPEMENT DES SERVICES DET EQUIPEMENT SECURITE
EQUIPEMENT DAFIC EQUIPEMENT INFORMATIQUE EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENT DES
SERVICES DEEST EQUIPEMENT DAFIC EQUIPEMENT DES SERVICES EQUIPEMENT DES SERVICES DET
EQUIPEMENT SECURITE EQUIPEMENT INFORMATIQUE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		606 642,82	a 0,00	629 960,00	b 629 960,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	91 177,19	0,00	179 923,90	179 923,90	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 750,00	15 750,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	91 177,19	0,00	164 173,90	164 173,90	0,00
21	Immobilisations corporelles	515 465,63	0,00	450 036,10	450 036,10	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	3 150,00	3 150,00	0,00
2154	Matériel industriel	305 088,35	0,00	317 164,00	317 164,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 275,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	174 994,24	0,00	112 722,10	112 722,10	0,00
2184	Mobilier	34 108,04	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-629 960,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 169 (1)
LIBELLE : PROJETS INFORMATIQUES
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		118 494,94	a 0,00	69 090,00	b 69 090,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	106 452,79	0,00	16 380,00	16 380,00	0,00
2031	Frais d'études	7 526,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	98 926,67	0,00	16 380,00	16 380,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 042,15	0,00	52 710,00	52 710,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	12 042,15	0,00	52 710,00	52 710,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-69 090,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 171 (1)
LIBELLE : SYSTEME INTEGRE FACTURATION GRC****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		105 611,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	105 611,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	105 611,22	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 172 (1)
LIBELLE : NOUVEAU LOGICIEL DE FACTURATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		27 489,00	a 0,00	30 830,00	b 30 830,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 489,00	0,00	30 830,00	30 830,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 489,00	0,00	30 830,00	30 830,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-30 830,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 177 (1)
LIBELLE : DIVERS BATIMENT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		119 668,53	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 097,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	57 097,62	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	62 570,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	44 006,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 564,17	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 180 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT AGENCE DE CHATELLERAULT****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		44 861,28	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 758,78	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	42 758,78	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 102,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 102,50	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)**

**LIBELLE : AMENAGT AGENCE CHATELLERAULT DIVERS BATIMENTS TRAVAUX DU SIEGE CENTRE
HYDROCURAGE NORD ETUDE AMENAGEMENT MONTMORILLON TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY
AMENAGT AGENCE CHATELLERAULT DIVERS BATIMENTS TRAVAUX DU SIEGE AMENAGT AGENCE
CHATELLERAULT CENTRE HYDROCURAGE NORD DIVERS BATIMENTS ETUDE AMENAGEMENT
MONTMORILLON TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY TRAVAUX DU SIEGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		288 810,70	a 0,00	880 000,00	b 880 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	47 815,84	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	47 815,84	0,00	165 000,00	165 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	240 994,86	0,00	715 000,00	715 000,00	0,00
2313	Constructions	238 271,28	0,00	715 000,00	715 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	887,50	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 836,08	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-880 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 196 (1)
LIBELLE : REHABILITATION DU SIEGE**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 214 912,19	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	15 325,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	15 325,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	59 727,86	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	20 435,88	0,00	0,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	39 291,98	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 139 858,73	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 114 266,05	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	25 592,68	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1981 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE DE LOUDUN****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		201 470,78	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	201 470,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	201 470,78	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201801 (1)
LIBELLE : TRAVAUX CENTRE DE CIVRAY****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		26 087,31	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	26 087,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 487,31	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 211 (1)
LIBELLE : RENFORCEMENT SYSTEME D'INFORMATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		151 374,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	151 374,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	151 374,46	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 990 (1)
LIBELLE : TRAVAUX INVEST COMITES LOCAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		24 590 059,07	a 0,00	13 525 000,00	b 13 525 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 148 413,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 148 413,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	129 149,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	118 004,49	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	11 145,19	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 312 496,19	0,00	13 525 000,00	13 525 000,00	0,00
2313	Constructions	7 047 406,01	0,00	4 045 000,00	4 045 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 778 783,46	0,00	9 480 000,00	9 480 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	486 306,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 525 000,00
---	-----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					77 846 316,28									
1641 Emprunts en euros (total)					77 846 316,28									
00001479592U	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			01/06/2013	310 000,00	F		4,240	4,240	EUR	A	P	N	A-1
00001503130	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	31/03/2006		15/09/2006	180 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
00002673840	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2007	92 000,00	F		3,870	3,870	EUR	A	P	N	A-1
00019346913	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2007	50 000,00	F		3,760	3,760	EUR	A	P	N	A-1
00019954542	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2007	70 000,00	F		4,070	4,070	EUR	T	P	N	A-1
00020054542	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			30/11/2011	300 000,00	F		4,700	4,700	EUR	T	P	N	A-1
00020054545	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	18/06/2010		15/11/2011	30 000,00	F		3,330	3,330	EUR	A	P	N	A-1
00020054546	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/09/2009		05/02/2010	35 000,00	F		4,590	4,590	EUR	A	P	N	A-1
00020054554	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/01/2015		05/05/2015	54 600,00	F		2,050	2,050	EUR	T	P	N	A-1
00020054556	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	29/01/2013		31/08/2013	125 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
00022613026	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	29/11/2006		15/01/2008	105 000,00	F		4,040	4,040	EUR	A	P	N	A-1
00038121738	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2008	938 000,00	F		4,520	4,520	EUR	A	P	N	A-1
00047953037	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/03/2020	60 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
00061132525	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	29/02/2008		15/04/2009	170 000,00	F		4,740	4,740	EUR	A	P	N	A-1
00061487163	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	04/04/2008		15/04/2009	85 000,00	F		4,610	4,610	EUR	A	P	N	A-1
00061607987	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			01/06/2008	36 000,00	F		4,610	4,610	EUR	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
00061831867	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/11/2008	400 000,00	F		4,790	4,790	EUR	T	P	N	A-1
00062769095	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	08/07/2008		15/07/2009	70 000,00	F		5,210	5,210	EUR	A	P	N	A-1
00069162001	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	05/02/2009		15/08/2009	580 000,00	F		4,690	4,690	EUR	T	P	N	A-1
00072306720	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2010	120 000,00	F		3,970	3,970	EUR	A	P	N	A-1
00072883834	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/10/2020	85 000,00	F		4,080	4,080	EUR	A	P	N	A-1
00073514263	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/03/2020	50 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
00075747729	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	19/03/2014		15/12/2014	300 310,13	F		4,050	4,050	EUR	A	P	N	A-1
00075751964	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2010	35 000,00	F		3,980	3,980	EUR	A	P	N	A-1
00078325699	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	22/04/2010		15/07/2010	200 000,00	F		4,180	4,180	EUR	M	P	N	A-1
00080962880	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	10/11/2010		15/02/2012	150 000,00	F		3,320	3,320	EUR	A	P	N	A-1
00084034454	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	09/05/2011		15/10/2011	25 000,00	F		4,320	4,320	EUR	T	P	N	A-1
00084252767	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	17/05/2011		15/06/2012	180 000,00	F		4,680	4,680	EUR	A	P	N	A-1
00086707024	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2012	100 000,00	F		4,350	4,350	EUR	S	P	N	A-1
00087253937	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	05/12/2011		15/04/2012	24 000,00	F		4,280	4,280	EUR	T	P	N	A-1
00088851199	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	19/06/2014		15/09/2014	145 907,32	F		5,160	5,160	EUR	T	P	N	A-1
00089496415	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	22/03/2012		15/04/2013	130 000,00	F		5,170	5,170	EUR	A	P	N	A-1
00089666391	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/01/2020	67 000,00	F		4,370	4,370	EUR	M	P	N	A-1
00090357693	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	16/06/2015		15/09/2015	198 606,16	F		2,660	2,660	EUR	T	P	N	A-1
00091652670	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2013	226 250,00	F		4,890	4,890	EUR	T	C	N	A-1
00092040779	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2013	250 000,00	R	EURIBOR	4,450	4,450	EUR	T	C	N	A-1
00092064618	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			30/01/2013	100 000,00	F		3,890	3,890	EUR	T	P	N	A-1
00095345532	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2014	220 000,00	F		3,670	3,670	EUR	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0019006K C700591	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)	02/05/2012		29/02/2020	1 000 000,00	F		4,710	4,710	EUR	T	C	N	A-1
002694392B	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			17/04/2015	200 000,00	F		4,480	4,480	EUR	A	P	N	A-1
0033187U	CREDIT FONCIER DE FRANCE (EMPRUNT)			10/07/2015	250 000,00	F		3,150	3,150	EUR	T	P	N	A-1
00409893	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			30/06/2008	1 871 052,63	R	EURIBOR	4,660	4,660	EUR	T	C	N	A-1
00447503	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/10/2016		03/01/2017	7 695 912,59	F		3,090	3,090	EUR	T	C	N	A-1
08056035	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		01/04/2020	70 000,00	F		3,810	3,810	EUR	S	P	N	A-1
08062639	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		01/01/2020	75 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1
08782486	BANQUE POPULAIRE VAL FRANCE	01/01/2020		03/10/2020	265 625,00	F		0,730	0,730	EUR	T	C	N	A-1
090249601	AGENCE COMPTABLE DE L'AGENCE L'EAU LOIRE BRETAGNE			30/11/2020	1 323 750,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
10000011408	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2014	70 000,00	F		3,530	3,530	EUR	A	P	N	A-1
10000013566	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	23/05/2013		15/11/2013	40 000,00	F		3,720	3,720	EUR	T	P	N	A-1
10000013569	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2014	80 000,00	F		3,720	3,720	EUR	T	P	N	A-1
10000024232	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	21/08/2013		15/10/2014	19 000,00	F		3,380	3,380	EUR	A	P	N	A-1
10000027592	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	11/04/2013		15/02/2014	1 504 000,00	R	EURIBOR	2,380	2,380	EUR	T	C	N	A-1
10000057361	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	15/04/2014		15/06/2015	250 000,00	F		3,200	3,200	EUR	A	P	N	A-1
10000058381	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	14/06/2014		15/07/2020	130 000,00	F		3,330	3,330	EUR	A	P	N	A-1
10000062048	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2015	50 000,00	F		3,040	3,040	EUR	S	P	N	A-1
10000094841	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2015	155 000,00	F		1,550	1,550	EUR	M	P	N	A-1
10000094975	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/01/2020	100 000,00	F		1,550	1,550	EUR	M	P	N	A-1
10000128289	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	09/11/2015		15/05/2016	60 000,00	F		1,960	1,960	EUR	T	P	N	A-1
10000197460	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	10/11/2016		15/02/2020	170 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10000203299	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	17/11/2016		15/03/2020	200 000,00	F		0,960	0,960	EUR	T	C	N	A-1
1000024607	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2020	155 000,00	F		4,030	4,030	EUR	T	P	N	A-1
10000600804	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/05/2021	70 000,00	F		0,670	0,670	EUR	A	P	N	A-1
10000658769	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			02/07/2005	4 000,00	F		2,240	2,240	EUR	A	P	N	A-1
10000692706	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	06/10/2009		15/04/2011	140 600,00	F		3,390	3,390	EUR	T	P	N	A-1
1000125442	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			11/07/2020	375 000,00	F		2,450	2,450	EUR	A	P	N	A-1
1000198248	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2020	150 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
1000204338	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	533 000,00	F		1,380	1,380	EUR	T	P	N	A-1
1000729096	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/02/2020	350 000,00	F		1,610	1,610	EUR	T	P	N	A-1
102002002301	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	11/02/2003		31/03/2020	81 150,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1131345	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	19/12/2008		01/02/2010	300 000,00	F		4,470	4,470	EUR	A	C	N	A-1
12008304	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/04/2013		15/07/2014	30 000,00	F		3,550	3,550	EUR	A	P	N	A-1
120137902	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	21/06/2012		08/06/2020	300 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
120439901	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			30/06/2020	163 625,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1237165	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/10/2012		01/01/2014	486 750,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1273134	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/09/2015	320 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	C	N	A-1
130123501	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	09/10/2015		31/01/2020	119 541,19	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
1304334	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	03/04/2015		01/03/2016	150 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	T	P	N	A-1
1353604	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	13/11/2012		01/01/2020	1 000 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	N	A-1

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1353605	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	20/02/2014		01/04/2020	1 500 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1354659	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/03/2020	1 000 000,00	F		1,750	1,750	EUR	T	C	N	A-1
1360552	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	01/01/2020		01/02/2020	276 000,00	F		2,350	2,350	EUR	T	C	N	A-1
140422801	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	01/01/2020		31/08/2020	170 135,42	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1804507	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			02/03/2004	210 000,00	V	EURIBOR	2,350	2,350	EUR	T	P	N	A-1
1804774	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			11/04/2004	253 430,42	F		5,130	5,130	EUR	T	P	N	A-1
1804777	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			30/04/2004	96 363,64	F		4,850	4,850	EUR	T	P	N	A-1
1805162	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/02/2005	189 000,00	F		4,670	4,670	EUR	T	P	N	A-1
1805967	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	01/01/2020		01/03/2020	40 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
1806007	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			01/01/2007	240 000,00	V		3,940	3,940	EUR	T	P	N	A-1
1806288	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			28/02/2007	150 000,00	F		3,930	3,930	EUR	T	P	N	A-1
1806353	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			12/12/2006	60 000,00	F		3,970	3,970	EUR	T	P	N	A-1
1806562	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	12/07/2007		21/08/2008	110 000,00	F		4,380	4,380	EUR	T	P	N	A-1
2003040022	AGENCE COMPTABLE DE L'AGENCE L'EAU LOIRE BRETAGNE			30/11/2020	94 670,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
2004040022	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE			30/11/2020	139 650,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
2004040032	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	23/11/2004		31/01/2020	1 042 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
20054539	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2016		15/10/2016	457 740,00	F		2,800	2,800	EUR	T	P	N	A-1
20054543	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			17/06/2013	480 000,00	F		3,870	3,870	EUR	T	P	N	A-1
20054549	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	29/07/2014		05/09/2016	100 000,00	F		3,340	3,340	EUR	A	P	N	A-1
20054557	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	26/04/2014		05/02/2020	250 000,00	F		3,650	3,650	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20054559	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	12/07/2017		15/02/2020	2 000 000,00	F		1,150	1,150	EUR	T	C	N	A-1
20054562	CREDIT MUTUEL LACO COLLECTIVITES	31/12/2019		05/01/2020	100 000,00	F		4,330	4,330	EUR	M	P	N	A-1
2006040012	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	27/10/2006		01/02/2020	459 629,96	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
20200031	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			20/05/2002	102 140,00	V	EURIBOR	3,540	3,540	EUR	T	P	N	A-1
20200128 - 1803695	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			30/05/2020	133 800,00	F		5,620	5,620	EUR	A	P	N	A-1
20300403	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			16/01/2004	100 000,00	F		4,560	4,560	EUR	T	P	N	A-1
20700204	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			27/01/2008	200 000,00	F		4,330	4,330	EUR	M	P	N	A-1
20700368	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	08/01/2008		01/02/2020	90 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1
30908911	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	06/02/2007		15/03/2020	200 000,00	F		3,980	3,980	EUR	S	P	N	A-1
36811 00020054551	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	09/10/2009		15/01/2010	30 000,00	F		4,220	4,220	EUR	T	P	N	A-1
36811 00020054552	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	16/02/2010		30/04/2010	250 000,00	F		3,990	3,990	EUR	T	P	N	A-1
3681100020054533	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/09/2005	34 000,00	F		4,140	4,140	EUR	T	P	N	A-1
3681100020054555	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/07/2010		15/07/2010	120 000,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
3681120054503435	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	25/08/2015		25/11/2015	250 000,00	F		3,700	3,700	EUR	T	P	N	A-1
3681120054503536	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)	15/03/2010		15/03/2010	270 000,00	F		5,950	5,950	EUR	A	P	N	A-1
3681120054537	CREDIT MUTUEL (EMPRUNT)			15/05/2012	250 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
48000302802	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2001	80 797,98	F		5,580	5,580	EUR	T	P	N	A-1
48000604812	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2003	47 000,00	F		5,600	5,600	EUR	S	P	N	A-1
48005207818	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/10/2006	70 000,00	F		3,960	3,960	EUR	T	P	N	A-1
48006807813	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2005	61 085,69	F		3,300	3,300	EUR	A	P	N	A-1
48010200803	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/01/2020	34 000,00	F		3,840	3,840	EUR	T	P	N	A-1
48011509818	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/04/2020	305 000,00	V		5,000	5,000	EUR	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
48011703807	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/12/2020	45 000,00	F		4,600	4,600	EUR	A	P	N	A-1
48011800803	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/05/2004	42 123,00	F		4,600	4,600	EUR	S	P	N	A-1
48012009810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2005	18 000,00	F		4,640	4,640	EUR	M	P	N	A-1
48012009812	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2005	110 000,00	F		4,640	4,640	EUR	M	P	N	A-1
48013200802	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2004	80 000,00	F		5,040	5,040	EUR	A	C	N	A-1
48013706840	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/04/2004	218 500,70	F		5,560	5,560	EUR	A	P	N	A-1
48014303809	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/11/2020	68 850,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1
48014303810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	07/07/2004		15/07/2020	25 000,00	F		5,050	5,050	EUR	A	P	N	A-1
48018317821	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2001	274 408,23	F		5,580	5,580	EUR	T	P	N	A-1
48020206809	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			01/07/2004	87 000,00	F		4,720	4,720	EUR	T	P	N	A-1
48022209828	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2005	150 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
48022209829	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2005	33 400,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
48023701810	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/04/2005	60 000,00	F		4,670	4,670	EUR	T	P	N	A-1
48024716802	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2020		15/10/2020	27 000,00	F		3,680	3,680	EUR	A	P	N	A-1
48026204808	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/08/2002	75 000,00	F		5,550	5,550	EUR	M	P	N	A-1
5015443101	CAISSE FRANCAISE FINANCEMENT LOCAL (EMPRUNT)			01/02/2020	289 194,51	R		2,750	2,750	EUR	A	P	N	A-1
5039187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)			01/07/2015	450 000,00	R	LIVA	2,250	2,250	EUR	A	C	N	A-1
5047824	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	270 000,00	R	LIVA	1,000	1,000	EUR	A	C	N	A-1
5047828	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	425 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dicité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
5047829	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	26/08/2014		01/11/2015	494 775,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1	
5062738	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	04/12/2014		01/01/2016	880 000,00	R	LIVA	2,000	2,000	EUR	A	C	N	A-1	
5143261	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	14/06/2016		01/09/2019	3 000 000,00	R	LIVA	1,500	1,500	EUR	A	P	N	A-1	
5167055	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS (EMPRUNT)	29/11/2016		01/04/2018	1 500 000,00	F		1,640	1,640	EUR	T	P	N	A-1	
62374825	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	16/06/2008		15/01/2020	80 000,00	F		5,070	5,070	EUR	T	P	N	A-1	
72722860	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	03/07/2009		15/03/2020	200 000,00	F		4,500	4,500	EUR	T	P	N	A-1	
73675175	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/10/2020	100 000,00	F		4,530	4,530	EUR	A	P	N	A-1	
80252956	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/10/2010		15/10/2020	80 000,00	F		2,920	2,920	EUR	A	P	N	A-1	
8513609	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2008	85 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1	
8518962	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/06/2009	100 000,00	F		4,520	4,520	EUR	T	C	N	A-1	
8520467	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/05/2009	89 200,00	F		4,830	4,830	EUR	T	P	N	A-1	
8664912	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/07/2010	190 500,00	F		3,580	3,580	EUR	A	P	N	A-1	
86957321/18	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	08/11/2011		15/12/2012	86 000,00	F		4,690	4,690	EUR	A	P	N	A-1	
8757973	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2020	320 000,00	F		3,520	3,520	EUR	T	P	N	A-1	
900003436741	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2019		15/11/2007	189 420,00	R		3,530	3,530	EUR	A	P	N	A-1	
9024320	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/02/2012		05/02/2013	330 000,00	F		5,010	5,010	EUR	T	C	N	A-1	
9085074	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			05/01/2013	65 000,00	F		4,460	4,460	EUR	T	P	N	A-1	
9654896	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/07/2016	300 000,00	F		2,610	2,610	EUR	T	P	N	A-1	
9803206	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	30/09/2016		30/12/2016	3 507 793,76	F		3,040	3,040	EUR	T	P	N	A-1	
A3308354	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			26/02/2020	152 449,02	F		3,750	3,750	EUR	T	P	N	A-1	

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Prom d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A3309665	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/02/2020	100 000,00	R	EURIBOR	2,230	2,230	EUR	T	P	N	A-1
A3309A2T	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			24/03/2020	400 000,00	R		1,930	1,930	EUR	T	P	N	A-1
A33100A6	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	06/05/2010		18/11/2011	400 000,00	F		3,650	3,650	EUR	A	P	N	A-1
A33100GJ - 9802015	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			14/03/2020	150 000,00	V		2,500	2,500	EUR	T	P	N	A-1
A3311039 - CONSOL. 2	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	29/03/2012		01/08/2012	280 000,00	F	EURIBOR	4,390	4,390	EUR	T	P	N	A-1
A3315001 - ASST	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			15/12/2015	80 000,00	F		2,410	2,410	EUR	T	P	N	A-1
A331714C	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)	20/12/2017		07/05/2018	250 000,00	F	LIVA	0,900	0,900	EUR	T	C	N	A-1
A332004J	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			25/12/2020	241 837,98	F		3,230	3,230	EUR	A	P	N	A-1
A8607110	CAISSE D EPARGNE (EMPRUNT)			01/01/2011	40 000,00	F		3,570	3,570	EUR	T	P	N	A-1
D0000096	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2007	400 000,00	F		4,010	4,010	EUR	A	P	N	A-1
D0002751	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/03/2020	1 300 000,00	F		3,840	3,840	EUR	A	P	N	A-1
D0002797	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2020	476 700,00	F		4,490	4,490	EUR	T	P	N	A-1
D0002981	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	01/01/2019		15/11/2007	261 580,00	R		3,530	3,530	EUR	A	P	N	A-1
DELIB-2017-12-033	MONDION COMMUNE			01/01/2020	67 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	N	A-1
LT030235	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/07/2004	830 000,00	F		2,500	2,500	EUR	A	C	N	A-1
LT049136	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	15/08/2004		15/08/2004	304 000,00	C	T4M	2,434	2,434	EUR	A	P	N	A-1
LT049256	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/01/2006	500 000,00	F		2,271	2,271	EUR	A	C	N	A-1
LT080163	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/12/2020	1 072 122,54	F		5,030	5,030	EUR	A	P	N	A-1
LT089225	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/09/2020	314 999,99	R		0,610	0,610	EUR	A	P	N	A-1
LT090547	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)			15/06/2010	350 000,00	R	EURIBOR	1,190	1,190	EUR	T	C	N	A-1
LT119407	CREDIT AGRICOLE (EMPRUNT)	21/09/2011		15/12/2013	650 000,00	R	EURIBOR	2,350	2,350	EUR	A	P	N	A-1
MIN283461EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2002	114 336,76	R	EURIBOR	4,350	4,350	EUR	T	P	N	B-1
MIN285181EUR	DEXIA (EMPRUNT)	04/11/2008		01/10/2009	260 000,00	R	LEP	3,470	3,470	EUR	T	C	N	A-1
MIN508435EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/05/2005	100 000,00	F		4,110	4,110	EUR	T	P	N	A-1

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN511864EUR	DEXIA (EMPRUNT)	19/05/2008		01/02/2009	270 000,00	F		4,990	4,990	EUR	A	P	N	A-1
MIN513083EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2009	100 000,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1
MIN513831EUR	SFIL (EMPRUNT)	07/07/2008		01/04/2009	75 000,00	F		5,320	5,320	EUR	A	P	N	A-1
MIN519532EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2008	120 000,00	F		4,450	4,450	EUR	A	P	N	A-1
MIN534499EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	18/12/2017		01/01/2020	3 000 000,00	R		0,460	0,460	EUR	T	C	N	A-1
MON203646EUR	DEXIA (EMPRUNT)	29/10/2002		01/12/2020	54 000,00	F		5,250	5,250	EUR	A	P	N	A-1
MON244459EUR	DEXIA (EMPRUNT)	20/12/2006		01/12/2020	700 000,00	F		3,900	3,900	EUR	A	P	N	A-1
MON244461EUR	DEXIA (EMPRUNT)			31/12/2020	1 000 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
MON270454EUR	DEXIA (EMPRUNT)	21/06/2010		01/02/2020	37 500,00	F		2,770	2,770	EUR	T	P	N	A-1
MON280981EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/01/2020	70 000,00	F		3,790	3,790	EUR	M	P	N	A-1
MON283464EUR	DEXIA (EMPRUNT)	21/10/2013		01/01/2014	51 634,78	R	LIBOR	2,000	2,000	EUR	T	P	N	A-1
MON501870EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	09/12/2014		01/02/2020	1 500 000,00	F		1,980	1,980	EUR	T	C	N	A-1
MON503072EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	29/11/2007		01/11/2013	15 000,00	F		3,380	3,380	EUR	T	P	N	A-1
MON505151EUR	DEXIA (EMPRUNT)	28/04/2005		01/10/2005	43 176,00	F		3,900	3,900	EUR	T	P	N	A-1
MON506220EUR	DEXIA (EMPRUNT)	01/01/2015		01/01/2016	31 000,00	F		2,330	2,330	EUR	A	C	N	A-1
MON506221EUR	DEXIA (EMPRUNT)	01/01/2014		01/01/2016	500 000,00	F		2,960	2,960	EUR	A	P	N	A-1
MON507082EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2008	187 000,00	F		4,770	4,770	EUR	A	C	N	A-1
MON507431EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/07/2007	153 233,21	F		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1
MON509840EUR	DEXIA (EMPRUNT)	28/09/2009		01/01/2010	150 000,00	F		4,770	4,770	EUR	A	C	N	A-1
MON509847EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2008	90 000,00	F		5,030	5,030	EUR	A	P	N	A-1
MON509976EUR	SFIL (EMPRUNT)	01/08/2016		01/11/2016	1 226 851,44	F		3,250	3,250	EUR	T	C	N	A-1
MON510015EUR	DEXIA (EMPRUNT)	31/07/2007		01/02/2008	125 000,00	F		5,020	5,020	EUR	A	P	N	A-1
MON510022EUR	SFIL (EMPRUNT)	23/05/2007		01/02/2008	375 000,00	F		4,680	4,680	EUR	A	P	N	A-1
MON512367EUR	SFIL (EMPRUNT)	02/02/1999		01/02/2000	103 665,33	F		5,080	5,080	EUR	A	P	N	A-1
MON512975EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2003	58 000,00	F		5,610	5,610	EUR	A	P	N	A-1
MON512996EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2007	140 000,00	F		4,460	4,460	EUR	A	P	N	A-1
MON512997EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2007	90 000,00	V		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
MON513379EUR	SFIL (EMPRUNT)			11/08/2010	500 000,00	F		3,430	3,430	EUR	T	P	N	A-1
MON513380EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2017	428 957,16	F		4,210	4,210	EUR	A	C	N	A-1
MON513389EUR	DEXIA (EMPRUNT)			20/03/2002	200 000,00	F		5,320	5,320	EUR	T	P	N	A-1
MON513625EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)			01/10/2013	150 000,00	F		3,610	3,610	EUR	T	P	N	A-1
MON513644EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2020	152 449,02	R		3,560	3,560	EUR	A	P	N	A-1
MON513843EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2020	36 300,00	F		4,720	4,720	EUR	T	P	N	A-1
MON513844EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2020	263 800,00	F		3,700	3,700	EUR	A	P	N	A-1
MON514540EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2003	102 000,00	F		5,070	5,070	EUR	A	P	N	A-1
MON514541EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/12/2004	55 000,00	F		4,920	4,920	EUR	A	P	N	A-1

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON514543EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2005	100 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1	
MON517098EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/12/2004	200 000,00	F		4,760	4,760	EUR	A	P	N	A-1	
MON519372EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2003	89 000,00	F		5,250	5,250	EUR	A	P	N	A-1	
MON519444EUR	DEXIA (EMPRUNT)	22/07/2008		01/03/2009	333 500,00	F		5,310	5,310	EUR	A	P	N	A-1	
MON519531EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/01/2007	100 000,00	F		3,620	3,620	EUR	A	P	N	A-1	
MON519533EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/02/2011	62 500,00	F		2,510	2,510	EUR	T	C	N	A-1	
MON520574EUR	SFIL (EMPRUNT)	11/07/2003		01/02/2004	100 000,00	F		4,810	4,810	EUR	T	P	N	A-1	
MON520617EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/11/2005	150 000,00	F		3,530	3,530	EUR	T	P	N	A-1	
MON524769EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/12/2008	75 000,00	V		4,790	4,790	EUR	T	P	N	A-1	
MON526282EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/07/2006	108 000,00	F		3,500	3,500	EUR	T	P	N	A-1	
MON526575EUR	SFIL (EMPRUNT)			01/03/2002	120 434,72	F		5,300	5,300	EUR	T	P	N	A-1	
MON529343EUR	DEXIA (EMPRUNT)			01/04/2006	10 000,00	F		3,310	3,310	EUR	A	P	N	A-1	
MON534493EUR	LA BANQUE POSTALE (EMPRUNT)	14/11/2016		01/03/2020	2 000 000,00	F		0,000	0,000	EUR	T	C	N	A-1	
MON535945EUR	DEXIA (EMPRUNT)	14/06/2006		01/02/2020	150 000,00	F		3,910	3,910	EUR	A	P	N	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 842 096,82										
1681 Autres emprunts (total)					3 842 096,82										
090333701	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2014	1 149 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
100169502	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2015	574 186,10	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	
110413004	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	11/05/2012		31/01/2013	180 800,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1	

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Périodicité des remboursements (6)	Proportion d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
110535602	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	05/11/2012		31/01/2016	394 433,70	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120019303	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/05/2015	294 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120019304	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	20/07/2012		31/05/2014	115 283,20	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120861030	AGENCE DE L EAU ADOUR-GARONNE	12/05/2006		12/05/2007	29 400,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120861033	AGENCE DE L EAU ADOUR-GARONNE	19/02/2008		14/11/2009	27 802,60	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
120861033 - 86054000	AGENCE DE L EAU ADOUR-GARONNE	19/02/2008		11/03/2011	11 915,40	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
130534401	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	22/10/2014		31/01/2017	205 732,02	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
140118001	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE	22/10/2014		30/04/2017	611 100,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2005040002	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			31/07/2006	117 709,80	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
2005040032	AGENCE DE L EAU LOIRE BRETAGNE			28/02/2009	130 734,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					81 688 413,10									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		47 556 066,90					4 390 438,51	1 196 949,93	0,00	308 509,54
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		47 556 066,90					4 390 438,51	1 196 949,93	0,00	308 509,54
00001479592U	N	0,00	A-1	168 669,17	7,41	F		4,240	21 200,09	7 250,90	0,00	3 680,45
00001503130	N	0,00	A-1	96 273,88	10,86	F		4,040	7 636,28	3 834,99	0,00	151,72
00002673840	N	0,00	A-1	7 894,09	0,99	F		3,870	7 894,09	305,50	0,00	0,00
00019346913	N	0,00	A-1	4 261,74	1,94	F		3,760	4 261,74	160,17	0,00	0,00
00019954542	N	0,00	A-1	6 102,21	1,11	F		4,070	6 102,21	155,99	0,00	0,00
00020054542	N	0,00	A-1	229 228,33	15,90	F		4,700	9 861,10	10 601,62	0,00	859,19
00020054545	N	0,00	A-1	11 675,01	4,99	F		3,330	2 184,58	388,78	0,00	39,50
00020054546	N	0,00	A-1	11 739,38	3,99	F		4,590	2 740,34	538,84	0,00	372,90
00020054554	N	0,00	A-1	24 575,00	4,33	F		2,050	5 591,69	460,99	0,00	59,46
00020054556	N	0,00	A-1	91 192,24	12,66	F		4,750	5 481,32	4 234,96	0,00	320,83
00022613026	N	0,00	A-1	17 851,50	2,03	F		4,040	8 749,05	721,20	0,00	352,42
00038121738	N	0,00	A-1	260 555,57	5,44	F		4,520	52 111,11	11 777,11	0,00	5 103,42
00047953037	N	0,00	A-1	34 967,52	24,20	F		3,990	925,53	1 438,83	0,00	58,99
00061132525	N	0,00	A-1	128 054,32	18,28	F		4,740	4 663,40	6 069,77	0,00	4 142,85
00061487163	N	0,00	A-1	43 317,64	7,99	F		4,610	4 599,96	1 996,94	0,00	1 264,30
00061607987	N	0,00	A-1	12 600,00	7,41	F		4,610	1 800,00	580,86	0,00	289,04
00061831867	N	0,00	A-1	300 144,89	17,86	F		4,790	11 018,82	14 180,98	0,00	1 731,14
00062769095	N	0,00	A-1	36 641,27	7,99	F		5,210	3 808,42	1 909,01	0,00	784,02
00069162001	N	0,00	A-1	312 945,16	8,61	F		4,690	30 712,35	14 142,23	0,00	1 654,59
00072306720	N	0,00	A-1	12 276,67	0,99	F		3,970	12 276,67	487,38	0,00	0,00
00072883834	N	0,00	A-1	27 853,45	4,79	F		4,080	6 551,40	1 136,42	0,00	181,07
00073514263	N	0,00	A-1	27 178,63	9,20	F		4,300	2 586,28	1 153,55	0,00	45,15
00075747729	N	0,00	A-1	166 338,02	9,95	F		4,050	15 685,60	6 736,69	0,00	254,23
00075751964	N	0,00	A-1	19 132,23	8,99	F		3,980	1 809,34	761,46	0,00	28,73
00078325699	N	0,00	A-1	155 956,64	19,53	F		4,180	5 290,01	6 418,39	0,00	262,41

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00080962880	N	0,00	A-1	94 389,34	10,99	F		3,320	7 249,27	3 133,73	0,00	2 531,42
00084034454	N	0,00	A-1	11 519,33	5,78	F		4,320	1 804,62	468,67	0,00	87,43
00084252767	N	0,00	A-1	137 113,52	16,45	F		4,680	5 948,02	6 416,91	0,00	3 325,05
00086707024	N	0,00	A-1	75 523,24	15,99	F		4,350	3 351,82	3 249,20	0,00	392,43
00087253937	N	0,00	A-1	15 933,91	11,28	F		4,280	1 128,02	664,02	0,00	132,02
00088851199	N	0,00	A-1	119 800,24	15,70	F		5,160	4 846,00	6 088,92	0,00	247,15
00089496415	N	0,00	A-1	111 743,42	22,28	F		5,170	2 844,14	5 777,13	0,00	0,00
00089666391	N	0,00	A-1	35 214,95	6,04	F		4,370	4 651,06	1 446,12	0,00	55,64
00090357693	N	0,00	A-1	144 837,51	11,70	F		2,660	10 646,70	3 747,06	0,00	148,73
00091652670	N	0,00	A-1	105 583,35	6,99	F		4,890	15 083,33	4 886,44	0,00	921,97
00092040779	N	0,00	A-1	116 666,63	6,99	R	EURIBOR	2,680	16 666,68	2 959,17	0,00	335,00
00092064618	N	0,00	A-1	53 889,15	6,99	F		3,890	6 833,80	1 997,40	0,00	305,07
00095345532	N	0,00	A-1	103 324,93	5,45	F		3,670	19 202,81	3 792,02	0,00	1 672,28
0019006K C700591	N	0,00	A-1	433 333,22	6,16	F		4,710	66 666,64	19 494,16	0,00	1 470,97
002694392B	N	0,00	A-1	169 788,83	19,28	F		4,480	5 853,51	7 712,19	0,00	5 233,10
0033187U	N	0,00	A-1	210 466,66	19,52	F		3,150	7 950,00	6 536,40	0,00	1 417,62
00409893	N	0,00	A-1	1 011 379,80	14,48	R	EURIBOR	4,660	67 425,32	46 586,99	0,00	0,00
00447503	N	0,00	A-1	5 497 080,42	9,99	F		3,090	549 708,04	165 318,40	0,00	37 355,00
08056035	N	0,00	A-1	48 305,08	14,25	F		3,810	2 550,38	1 816,36	0,00	430,97
08062639	N	0,00	A-1	45 685,27	10,00	F		3,200	3 687,41	1 404,20	0,00	328,85
08782486	N	0,00	A-1	254 557,29	5,75	F		0,730	44 270,84	1 737,08	0,00	370,98
090249601	N	0,00	A-1	591 275,00	8,91	F		0,000	88 250,00	0,00	0,00	0,00
10000011408	N	0,00	A-1	41 815,02	7,99	F		3,530	4 614,66	1 476,07	0,00	601,87
10000013566	N	0,00	A-1	23 414,60	7,87	F		3,720	2 657,32	834,24	0,00	96,52
10000013569	N	0,00	A-1	48 127,38	8,12	F		3,720	5 265,67	1 717,45	0,00	199,31
10000024232	N	0,00	A-1	11 299,75	7,99	F		3,380	1 253,70	381,93	0,00	70,74
10000027592	N	0,00	A-1	1 082 880,00	17,99	R	EURIBOR	1,852	60 160,00	19 637,12	0,00	2 367,60
10000057361	N	0,00	A-1	136 776,96	5,99	F		3,200	21 039,45	4 376,86	0,00	2 006,12
10000058381	N	0,00	A-1	85 503,78	9,53	F		3,330	8 303,95	2 847,28	0,00	1 178,26
10000062048	N	0,00	A-1	32 663,58	9,12	F		3,040	3 206,95	968,79	0,00	335,81
10000094841	N	0,00	A-1	100 633,07	9,36	F		1,550	10 099,43	1 488,25	0,00	58,47
10000094975	N	0,00	A-1	64 924,11	9,04	F		1,550	6 515,78	960,17	0,00	37,72
10000128289	N	0,00	A-1	42 866,98	10,36	F		1,960	3 814,20	812,27	0,00	95,68
10000197460	N	0,00	A-1	138 790,79	16,12	F		1,050	8 008,99	1 425,84	0,00	171,65
10000203299	N	0,00	A-1	146 666,72	11,20	F		0,960	13 333,32	1 360,00	0,00	53,33
1000024607	N	0,00	A-1	91 598,70	7,20	F		4,030	10 282,45	3 537,34	0,00	136,54

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
10000600804	N	0,00	A-1	70 000,00	1,00	F		0,670	70 000,00	469,00	0,00	0,00
10000658769	N	0,00	A-1	1 094,44	3,99	F		4,590	262,53	24,33	0,00	9,12
10000692706	N	0,00	A-1	109 340,30	20,28	F		3,390	3 826,87	3 658,33	0,00	745,19
1000125442	N	0,00	A-1	313 778,65	16,52	F		2,450	16 254,13	7 687,58	0,00	3 421,94
1000198248	N	0,00	A-1	122 497,50	16,12	F		1,050	7 061,25	1 275,87	0,00	151,49
1000204338	N	0,00	A-1	443 917,46	16,04	F		1,380	24 542,89	5 999,42	0,00	1 205,70
1000729096	N	0,00	A-1	327 471,90	18,12	F		1,610	15 323,24	5 180,09	0,00	628,20
102002002301	N	0,00	A-1	1 082,00	1,24	F		0,000	1 082,00	0,00	0,00	0,00
1131345	N	0,00	A-1	167 429,65	9,08	F		4,470	15 518,82	7 484,11	0,00	6 205,68
12008304	N	0,00	A-1	14 038,46	4,99	F		3,550	2 615,29	498,37	0,00	185,86
120137902	N	0,00	A-1	189 333,35	10,43	F		0,000	18 933,33	0,00	0,00	0,00
120439901	N	0,00	A-1	133 299,84	13,49	F		0,000	10 253,83	0,00	0,00	0,00
1237165	N	0,00	A-1	293 719,66	7,99	F		3,920	32 006,51	11 527,78	0,00	10 244,58
1273134	N	0,00	A-1	232 000,00	13,99	R	LIVA	1,750	16 000,00	3 955,00	0,00	304,50
130123501	N	0,00	A-1	84 426,97	11,08	F		0,000	7 675,18	0,00	0,00	0,00
1304334	N	0,00	A-1	120 000,00	20,16	R	LIVA	2,000	6 000,00	2 047,24	0,00	159,66
1353604	N	0,00	A-1	604 683,11	8,00	F		3,950	65 741,95	23 884,98	0,00	21 229,05
1353605	N	0,00	A-1	1 462 500,00	29,13	F		1,750	50 000,00	21 535,49	0,00	6 111,03
1354659	N	0,00	A-1	906 250,00	36,16	F		1,750	25 000,00	15 695,31	0,00	1 242,32
1360552	N	0,00	A-1	119 600,00	6,08	F		2,350	18 400,00	2 624,98	0,00	389,56
140422801	N	0,00	A-1	127 204,34	12,66	F		0,000	10 600,36	0,00	0,00	0,00
1804507	N	0,00	A-1	35 086,79	3,15	V	EURIBOR	0,110	11 695,60	0,00	0,00	0,00
1804774	N	0,00	A-1	60 529,66	3,26	F		5,130	17 568,13	2 770,79	0,00	483,64
1804777	N	0,00	A-1	22 587,48	3,32	F		4,850	6 576,88	977,08	0,00	129,42
1805162	N	0,00	A-1	52 958,29	4,11	F		4,670	12 332,33	2 259,27	0,00	237,16
1805967	N	0,00	A-1	21 682,27	10,16	F		3,990	1 679,76	856,06	0,00	65,57
1806007	N	0,00	A-1	134 576,52	10,99	V		3,940	9 979,41	5 156,07	0,00	1 213,64
1806288	N	0,00	A-1	12 963,16	1,15	F		3,930	12 963,16	319,92	0,00	0,00
1806353	N	0,00	A-1	5 198,10	0,93	F		3,970	5 198,10	129,66	0,00	0,00
1806562	N	0,00	A-1	52 716,34	7,63	F		4,380	6 074,41	2 210,11	0,00	221,32
2003040022	N	0,00	A-1	1 262,31	1,91	F		0,000	1 262,31	0,00	0,00	0,00
2004040022	N	0,00	A-1	9 310,00	1,91	F		0,000	9 310,00	0,00	0,00	0,00
2004040032	N	0,00	A-1	138 933,29	2,08	F		0,000	69 466,67	0,00	0,00	0,00
20054539	N	0,00	A-1	278 673,12	5,78	F		2,800	45 310,14	7 329,86	0,00	1 361,28
20054543	N	0,00	A-1	362 328,65	12,45	F		3,870	20 862,91	13 721,77	0,00	917,69
20054549	N	0,00	A-1	80 785,47	15,67	F		3,340	4 236,40	2 698,23	0,00	816,74

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20054557	N	0,00	A-1	187 654,57	13,09	F		3,650	10 966,81	6 700,43	0,00	985,28
20054559	N	0,00	A-1	1 600 000,04	12,12	F		1,150	133 333,32	17 825,00	0,00	2 108,34
20054562	N	0,00	A-1	47 881,80	6,01	F		4,330	7 143,43	1 932,60	0,00	122,50
2006040012	N	0,00	A-1	122 567,96	4,08	F		0,000	30 642,00	0,00	0,00	0,00
20200031	N	0,00	A-1	7 307,34	1,37	V	EURIBOR	0,000	5 845,88	0,00	0,00	0,00
20200128 - 1803695	N	0,00	A-1	20 842,90	2,41	F		5,620	10 136,66	1 171,37	0,00	351,04
20300403	N	0,00	A-1	44 864,16	8,03	F		4,560	4 759,37	1 965,19	0,00	375,91
20700204	N	0,00	A-1	34 716,00	2,06	F		4,330	16 983,26	1 168,78	0,00	6,40
20700368	N	0,00	A-1	17 592,41	2,08	F		4,460	7 602,58	658,65	0,00	73,02
30908911	N	0,00	A-1	25 805,99	1,20	F		3,980	17 034,00	859,26	0,00	101,83
36811 00020054551	N	0,00	A-1	17 737,02	9,99	F		4,220	1 503,52	724,92	0,00	85,63
36811 00020054552	N	0,00	A-1	140 222,53	9,32	F		3,990	12 797,99	5 404,97	0,00	847,37
3681100020054533	N	0,00	A-1	10 249,68	4,44	F		4,140	2 116,37	391,75	0,00	14,03
3681100020054555	N	0,00	A-1	71 442,03	9,53	F		3,880	5 967,95	2 685,81	0,00	0,00
3681120054503435	N	0,00	A-1	201 021,27	13,89	F		3,700	10 451,56	7 293,88	0,00	685,52
3681120054503536	N	0,00	A-1	159 809,01	9,19	F		5,950	13 935,74	9 508,63	0,00	6 871,24
3681120054537	N	0,00	A-1	188 881,87	15,99	F		4,410	8 374,23	8 329,69	0,00	4 975,24
48000302802	N	0,00	A-1	4 909,68	0,94	F		5,580	4 909,68	137,61	0,00	0,00
48000604812	N	0,00	A-1	7 351,32	2,02	F		5,600	3 573,89	362,33	0,00	0,00
48005207818	N	0,00	A-1	20 125,00	5,78	F		3,960	3 500,00	744,98	0,00	137,16
48006807813	N	0,00	A-1	4 297,03	1,69	F		3,300	4 297,03	8,59	0,00	0,00
48010200803	N	0,00	A-1	10 562,37	4,04	F		3,840	2 067,19	376,07	0,00	67,96
48011509818	N	0,00	A-1	105 517,41	6,28	V		5,000	18 778,88	1 055,17	0,00	614,40
48011703807	N	0,00	A-1	22 186,56	9,95	F		4,600	2 045,49	1 020,58	0,00	38,60
48011800803	N	0,00	A-1	8 994,53	3,36	F		4,600	2 862,78	381,20	0,00	35,26
48012009810	N	0,00	A-1	5 606,98	4,52	F		4,640	1 146,90	235,98	0,00	8,63
48012009812	N	0,00	A-1	30 799,77	3,99	F		4,640	7 173,17	1 277,83	0,00	45,68
48013200802	N	0,00	A-1	17 528,02	3,94	F		5,040	5 557,78	883,41	0,00	25,13
48013706840	N	0,00	A-1	17 376,95	1,27	F		5,560	17 376,95	799,34	0,00	0,00
48014303809	N	0,00	A-1	14 807,19	3,87	F		4,760	4 708,06	704,82	0,00	60,09
48014303810	N	0,00	A-1	7 135,48	4,53	F		5,050	1 654,28	360,34	0,00	126,87
48018317821	N	0,00	A-1	16 676,12	0,94	F		5,580	16 676,12	467,41	0,00	0,00
48020206809	N	0,00	A-1	21 645,05	3,48	F		4,720	5 825,78	919,54	0,00	184,60
48022209828	N	0,00	A-1	72 975,78	9,19	F		4,300	6 791,83	3 029,41	0,00	118,58
48022209829	N	0,00	A-1	16 248,86	9,19	F		4,300	1 512,34	674,54	0,00	26,40
48023701810	N	0,00	A-1	17 763,17	4,27	F		4,670	3 869,80	762,44	0,00	135,18

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
48024716802	N	0,00	A-1	8 673,53	5,79	F		3,680	1 611,64	319,19	0,00	54,14
48026204808	N	0,00	A-1	9 403,92	1,61	F		5,550	5 841,56	374,80	0,00	8,24
5015443101	N	0,00	A-1	25 413,24	1,08	R		1,859	25 413,24	0,00	0,00	0,00
5039187	N	0,00	A-1	342 000,00	18,99	R	LIVA	1,750	18 000,00	5 130,00	0,00	3 624,75
5047824	N	0,00	A-1	205 200,00	18,99	R	LIVA	1,750	10 800,00	3 591,00	0,00	557,55
5047828	N	0,00	A-1	297 500,00	13,99	R	LIVA	1,750	21 250,00	5 206,25	0,00	792,30
5047829	N	0,00	A-1	346 342,50	13,99	R	LIVA	1,750	24 738,75	6 060,99	0,00	922,38
5062738	N	0,00	A-1	704 000,00	19,99	R	LIVA	1,750	35 200,00	12 320,00	0,00	11 671,49
5143261	N	0,00	A-1	2 800 000,00	28,66	R	LIVA	1,500	100 000,00	42 000,00	0,00	13 387,50
5167055	N	0,00	A-1	1 363 246,92	21,99	F		1,640	51 264,80	21 908,76	0,00	5 286,96
62374825	N	0,00	A-1	19 517,21	2,04	F		5,070	6 786,23	861,84	0,00	134,47
72722860	N	0,00	A-1	109 571,15	8,20	F		4,500	10 462,81	4 755,79	0,00	185,83
73675175	N	0,00	A-1	69 020,23	14,79	F		4,530	3 638,13	3 126,62	0,00	617,04
80252956	N	0,00	A-1	30 582,60	5,79	F		2,920	5 769,59	893,01	0,00	150,95
8513609	N	0,00	A-1	22 189,33	2,97	F		4,810	7 045,72	941,48	0,00	10,12
8518962	N	0,00	A-1	2 083,49	0,42	F		4,520	2 083,49	23,07	0,00	0,00
8520467	N	0,00	A-1	47 267,89	8,39	F		4,830	4 783,33	2 197,27	0,00	199,50
8664912	N	0,00	A-1	74 935,41	5,50	F		3,580	13 951,73	2 682,69	0,00	1 061,29
86957321/18	N	0,00	A-1	56 744,59	11,95	F		4,690	4 059,32	2 661,32	0,00	102,96
8757973	N	0,00	A-1	229 806,05	15,01	F		3,520	11 360,00	7 940,32	0,00	1 815,53
900003436741	N	0,00	A-1	33 558,00	3,86	R		3,530	16 338,00	1 483,39	0,00	125,75
9024320	N	0,00	A-1	224 400,00	16,99	F		5,010	13 200,00	10 994,45	0,00	1 616,56
9085074	N	0,00	A-1	35 705,23	7,01	F		4,460	4 447,75	1 518,74	0,00	329,16
9654896	N	0,00	A-1	259 336,35	20,53	F		2,610	9 701,27	6 674,23	0,00	1 357,39
9803206	N	0,00	A-1	2 929 035,63	15,99	F		3,040	147 350,19	87 373,49	0,00	0,00
A3308354	N	0,00	A-1	8 735,56	1,15	F		0,000	8 735,56	0,22	0,00	0,00
A3309665	N	0,00	A-1	61 773,20	13,15	R	EURIBOR	0,840	3 883,71	440,02	0,00	47,67
A3309A2T	N	0,00	A-1	262 652,44	15,22	R		1,930	15 247,30	915,66	0,00	19,87
A33100A6	N	0,00	A-1	157 814,30	4,99	F		3,650	29 341,33	5 760,22	0,00	547,08
A33100GJ - 9802015	N	0,00	A-1	101 834,19	15,20	V		2,500	5 659,28	2 253,72	0,00	96,60
A3311039 - CONSOL. 2	N	0,00	A-1	216 416,70	16,58	F	EURIBOR	4,390	9 152,45	9 351,39	0,00	1 491,21
A3315001 - ASST	N	0,00	A-1	67 597,21	19,95	F		2,410	2 664,43	1 605,13	0,00	65,20
A331714C	N	0,00	A-1	204 166,63	12,18	F	LIVA	0,900	16 666,68	1 653,64	0,00	248,43
A332004J	N	0,00	A-1	93 283,14	6,98	F		3,230	13 719,85	2 883,09	0,00	33,89
A8607110	N	0,00	A-1	7 904,68	1,99	F		3,570	3 882,19	230,61	0,00	0,00
D0000096	N	0,00	A-1	118 440,00	3,94	F		4,000	27 660,00	2 895,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
D0002751	N	0,00	A-1	372 000,00	4,20	F		3,840	87 000,00	14 483,20	0,00	8 784,33
D0002797	N	0,00	A-1	131 493,62	3,04	F		4,490	38 419,74	5 335,72	0,00	909,33
D0002981	N	0,00	A-1	46 342,00	3,86	R		3,530	22 562,00	2 048,50	0,00	173,65
DELIB-2017-12-033	N	0,00	A-1	40 200,00	6,00	F		0,000	6 700,00	0,00	0,00	0,00
LT030235	N	0,00	A-1	372 060,00	13,52	F		2,500	28 620,00	0,00	0,00	0,00
LT049136	N	0,00	A-1	66 630,00	223,61	C	T4M	2,434	21 230,00	0,00	0,00	0,00
LT049256	N	0,00	A-1	125 000,00	5,03	F		0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
LT080163	N	0,00	A-1	670 183,23	15,95	F		5,030	46 606,79	34 178,41	0,00	1 325,06
LT089225	N	0,00	A-1	209 999,96	18,70	R		0,610	11 666,67	2 746,62	0,00	756,59
LT090547	N	0,00	A-1	226 478,00	19,44	R	EURIBOR	0,139	11 764,00	306,09	0,00	12,33
LT119407	N	0,00	A-1	456 495,00	12,95	R	EURIBOR	2,350	29 415,46	9 999,80	0,00	386,20
MIN283461EUR	N	0,00	B-1	11 354,48	2,23	R	EURIBOR	4,350	9 021,21	353,14	0,00	25,65
MIN285181EUR	N	0,00	A-1	65 000,15	2,99	R	LEP	3,470	17 333,32	1 831,70	0,00	408,92
MIN508435EUR	N	0,00	A-1	28 557,03	4,32	F		4,110	6 279,95	1 077,73	0,00	150,06
MIN511864EUR	N	0,00	A-1	197 952,03	18,08	F		4,990	7 043,00	9 877,81	0,00	8 706,03
MIN513083EUR	N	0,00	A-1	24 950,49	3,15	F		4,760	7 933,23	1 187,64	0,00	672,77
MIN513831EUR	N	0,00	A-1	19 230,96	2,99	F		5,320	6 081,05	1 023,09	0,00	522,74
MIN519532EUR	N	0,00	A-1	83 021,72	17,15	F		4,450	3 370,09	3 694,47	0,00	2 943,90
MIN534499EUR	N	0,00	A-1	2 662 500,00	17,00	R		0,460	150 000,00	11 988,76	0,00	2 857,28
MON203646EUR	N	0,00	A-1	22 524,22	7,92	F		5,250	2 745,45	1 182,52	0,00	83,65
MON244459EUR	N	0,00	A-1	60 172,78	1,92	F		3,900	60 172,78	2 346,73	0,00	0,00
MON244461EUR	N	0,00	A-1	168 883,41	3,00	F		3,920	82 818,47	6 712,18	0,00	0,00
MON270454EUR	N	0,00	A-1	20 857,33	9,08	F		2,770	1 890,20	558,23	0,00	86,11
MON280981EUR	N	0,00	A-1	42 213,73	8,00	F		3,790	4 604,84	1 520,45	0,00	114,82
MON283464EUR	N	0,00	A-1	2 025,38	0,00	R	LIBOR	2,000	2 025,38	10,13	0,00	0,00
MON501870EUR	N	0,00	A-1	925 000,00	9,08	F		1,980	100 000,00	17 572,50	0,00	2 677,13
MON503072EUR	N	0,00	A-1	8 687,96	7,83	F		3,380	997,87	281,09	0,00	42,60
MON505151EUR	N	0,00	A-1	13 464,74	4,74	F		3,900	2 632,14	486,94	0,00	104,45
MON506220EUR	N	0,00	A-1	21 466,65	9,99	F		2,330	2 466,66	81,54	0,00	432,19
MON506221EUR	N	0,00	A-1	422 566,40	18,99	F		2,960	16 888,68	12 507,97	0,00	11 974,70
MON507082EUR	N	0,00	A-1	62 999,90	6,99	F		4,770	8 999,99	3 005,10	0,00	2 139,35
MON507431EUR	N	0,00	A-1	56 590,25	3,99	F		3,000	9 773,13	2 399,07	0,00	524,31
MON509840EUR	N	0,00	A-1	64 981,72	8,99	F		4,770	7 220,19	3 099,63	0,00	2 747,57
MON509847EUR	N	0,00	A-1	63 832,69	16,99	F		5,030	2 463,82	3 210,78	0,00	3 078,28
MON509976EUR	N	0,00	A-1	900 969,09	11,83	F		3,250	76 678,20	28 346,98	0,00	4 390,49
MON510015EUR	N	0,00	A-1	21 883,60	1,99	F		5,020	10 673,90	1 098,56	0,00	514,30

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON510022EUR	N	0,00	A-1	266 533,42	17,07	F		4,520	10 605,84	12 473,76	0,00	10 946,02
MON512367EUR	N	0,00	A-1	48 198,33	9,07	F		5,080	4 356,72	2 448,48	0,00	2 035,37
MON512975EUR	N	0,00	A-1	8 838,21	2,15	F		5,610	4 298,63	495,82	0,00	211,68
MON512996EUR	N	0,00	A-1	54 228,86	5,99	F		4,460	8 081,63	2 418,61	0,00	1 709,42
MON512997EUR	N	0,00	A-1	7 796,99	0,99	V		4,410	7 796,99	343,87	0,00	0,00
MON513379EUR	N	0,00	A-1	286 125,58	9,60	F		3,430	25 157,95	9 492,81	0,00	721,07
MON513380EUR	N	0,00	A-1	274 845,56	9,08	F		4,210	43 461,30	12 502,45	0,00	10 156,31
MON513389EUR	N	0,00	A-1	10 000,00	1,20	F		5,320	10 000,00	399,00	0,00	0,00
MON513625EUR	N	0,00	A-1	87 513,04	7,74	F		3,610	9 969,64	3 025,01	0,00	691,98
MON513644EUR	N	0,00	A-1	10 888,41	7,08	R		3,560	0,00	591,13	0,00	134,03
MON513843EUR	N	0,00	A-1	7 218,54	2,00	F		4,720	2 517,82	296,59	0,00	54,85
MON513844EUR	N	0,00	A-1	162 691,19	15,25	F		3,700	8 307,76	6 019,57	0,00	4 268,28
MON514540EUR	N	0,00	A-1	14 771,33	2,23	F		5,070	7 203,07	748,91	0,00	286,72
MON514541EUR	N	0,00	A-1	32 945,09	13,90	F		4,910	1 869,41	1 620,90	0,00	123,16
MON514543EUR	N	0,00	A-1	50 135,50	9,24	F		4,430	4 488,60	2 147,12	0,00	499,92
MON517098EUR	N	0,00	A-1	43 012,52	2,98	F		4,760	13 676,16	2 047,40	0,00	112,49
MON519372EUR	N	0,00	A-1	35 739,81	7,07	F		5,250	4 356,28	1 876,34	0,00	1 505,76
MON519444EUR	N	0,00	A-1	168 776,11	8,15	F		5,310	17 479,54	8 962,01	0,00	6 672,56
MON519531EUR	N	0,00	A-1	8 450,85	0,99	F		3,620	8 450,85	305,92	0,00	0,00
MON519533EUR	N	0,00	A-1	35 139,36	10,08	F		2,510	3 131,64	852,68	0,00	131,67
MON520574EUR	N	0,00	A-1	21 703,81	3,07	F		4,810	6 891,71	920,89	0,00	116,77
MON520617EUR	N	0,00	A-1	74 435,86	9,82	F		3,530	6 514,72	2 541,98	0,00	392,94
MON524769EUR	N	0,00	A-1	37 685,07	7,91	V		4,790	4 117,63	1 731,89	0,00	0,00
MON526282EUR	N	0,00	A-1	4 582,56	0,48	F		3,500	4 582,56	60,12	0,00	0,00
MON526575EUR	N	0,00	A-1	9 486,41	1,15	F		5,300	9 486,41	316,71	0,00	0,00
MON529343EUR	N	0,00	A-1	3 117,44	5,24	F		3,560	580,65	110,98	0,00	67,48
MON534493EUR	N	0,00	A-1	1 466 666,72	11,16	F		0,000	133 333,32	11 191,67	0,00	848,52
MON535945EUR	N	0,00	A-1	12 660,47	1,08	F		3,910	12 660,47	127,87	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 191 070,23					238 144,61	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 191 070,23					238 144,61	0,00	0,00	0,00
090333701	N	0,00	A-1	528 540,00	11,99	F		0,000	76 600,00	0,00	0,00	0,00
100169502	N	0,00	A-1	392 113,32	11,99	F		0,000	32 676,11	0,00	0,00	0,00
110413004	N	0,00	A-1	103 193,49	10,08	F		0,000	10 319,35	0,00	0,00	0,00
110535602	N	0,00	A-1	262 994,78	10,08	F		0,000	23 908,62	0,00	0,00	0,00
120019303	N	0,00	A-1	203 317,33	12,41	F		0,000	16 943,11	0,00	0,00	0,00
120019304	N	0,00	A-1	61 484,35	7,99	F		0,000	7 685,55	0,00	0,00	0,00
120861030	N	0,00	A-1	1 960,00	0,99	F		0,000	1 960,00	0,00	0,00	0,00
120861033	N	0,00	A-1	5 560,60	2,99	F		0,000	1 853,50	0,00	0,00	0,00
120861033 - 86054000	N	0,00	A-1	3 971,80	4,99	F		0,000	794,36	0,00	0,00	0,00
130534401	N	0,00	A-1	154 169,61	11,99	F		0,000	12 847,47	0,00	0,00	0,00
140118001	N	0,00	A-1	431 923,51	12,99	F		0,000	35 993,62	0,00	0,00	0,00
2005040002	N	0,00	A-1	15 694,64	2,57	F		0,000	7 847,32	0,00	0,00	0,00
2005040032	N	0,00	A-1	26 146,80	2,99	F		0,000	8 715,60	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		49 747 137,13					4 628 583,12	1 196 949,93	0,00	308 509,54

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN283461EUR	DEXIA (EMPRUNT)	114 336,76	11 354,48	1	21,00				0,00		4,350	353,14	0,00	0,02
TOTAL (B)		114 336,76	11 354,48						0,00			353,14	0,00	0,02
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		114 336,76	11 354,48						0,00			353,14	0,00	0,02

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	245	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	49 735 782,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 354,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE TERRAIN	30	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	
L	agencements, aménagements de batiments	15	
L	agencements, aménagements de batiments	30	
L	AUTRE	5	
L	AUTRE	15	
L	AUTRE	30	
L	AUTRE	40	
L	AUTRE	60	
L	Autres	5	
L	Autres	10	
L	Autres	30	
L	Autres	40	
L	Autres	60	
L	Autres constructions	10	
L	Autres constructions	12	
L	Autres constructions	20	
L	Autres constructions	40	
L	Autres constructions	50	
L	Autres constructions	60	
L	BATIMENTS	30	
L	BATIMENTS	40	
L	Bâtiments	10	
L	Bâtiments	15	
L	Bâtiments	20	
L	Bâtiments	40	
L	Bâtiments	50	
L	CANALISATIONS	40	
L	Frais d'étude	5	
L	Frais d'étude	20	
L	Frais d'étude	40	
L	Logiciels	2	
L	Logiciels	5	
L	Matériel industriel (autre)	5	
L	Matériel industriel (autre)	10	
L	Matériel industriel (autre)	30	
L	Matériel industriel (coupe tube , fusée)	7	
L	matériel Industriel (tondeuse, Débroussailleuse)	5	
L	Matériel spécifique d'exploitation-Service d'asst	5	
L	Matériel spécifique d'exploitation-Service d'asst	40	
L	Matériels d'exploitation	10	
L	Matériels d'exploitation	15	
L	matériels de bureau informatique	4	
L	matériels de bureau informatique	10	
L	matériels de bureau téléphonie	5	



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériels électroniques	5	
L	Matériels informatiques	2	
L	MATERIELS SPECIFIQUES	10	
L	MATERIELS SPECIFIQUES	40	
L	Mobilier	10	
L	Mobilier de bureau	10	
L	RESEAU	15	
L	RESEAU	50	
L	RESEAU	50	
L	RESEAUX	30	
L	RESEAUX	50	
L	Terrains et gisements	30	
L	véhicules	5	
L	véhicules	8	
L	véhicules	8	

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	75 000,00		169 500,00	244 500,00	75 000,00	169 500,00
Provision pour créances de plus de 48 mois	75 000,00	20/06/2007	169 500,00	244 500,00	75 000,00	169 500,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	75 000,00		169 500,00	244 500,00	75 000,00	169 500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dépréciations des comptes de clients	Provision pour créances de plus de 48 mois	244 500,00	3	169 500,00	0,00	75 000,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 558 120,00	I 7 558 120,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 700 000,00	4 700 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 210 000,00	4 210 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	490 000,00	490 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 858 120,00	2 858 120,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 845 000,00	2 845 000,00
020	Dépenses imprévues	13 120,00	13 120,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 558 120,00	0,00	0,00	7 558 120,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 690 000,00	III 10 690 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		10 690 000,00	10 690 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	127 000,00	127 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	73 000,00	73 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 500,00	1 500,00
28121	Aménagement Terrains nus	5 000,00	5 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	594 000,00	594 000,00
281315	Bâtiments administratifs	3 500,00	3 500,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	15 000,00	15 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	50 000,00	50 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	6 500,00	6 500,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 390 000,00	1 390 000,00
28154	Matériel industriel	39 000,00	39 000,00
281562	Service d'assainissement	400 000,00	400 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	66 000,00	66 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	21 000,00	21 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	9 000,00	9 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	500 000,00	500 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	200 000,00	200 000,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	9 000,00	9 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	2 861 000,00	2 861 000,00
281755	Outillage industriel (mise à disposit°)	21 000,00	21 000,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	2 500 000,00	2 500 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	229 000,00	229 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	24 000,00	24 000,00
28181	Installations générales, agencements	10 000,00	10 000,00
28182	Matériel de transport	102 000,00	102 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 000,00	19 000,00
28184	Mobilier	13 000,00	13 000,00
28188	Autres	1 500,00	1 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 400 000,00	1 400 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 690 000,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	
Ressources propres disponibles	IV	10 690 000.00
Solde	V = IV - II (6)	3 131 880.00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	5 983 000,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	5 983 000,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	22 866 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	26,17

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
19180-Aménagt Chatel	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	30 000,00	90 000,00
990-Step de nieuil	2 650 000,00	0,00	2 650 000,00	2 586 529,56	63 470,00	0,00
990-Trx Invt 2020	11 807 900,00	0,00	11 807 900,00	2 508 366,37	7 335 000,00	1 964 533,63
990-Trx Invt 2021	12 850 000,00	0,00	12 850 000,00	0,00	3 681 529,56	9 168 470,44
990-Tt sables Chatel	950 000,00	0,00	950 000,00	0,00	300 000,00	650 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		92,00	0,00	92,00	69,00	1,00	70,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	21,00	0,00	21,00	18,00	0,00	18,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	7,00	0,00	7,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
AGENT DE MAITRISE	C	23,00	0,00	23,00	19,00	0,00	19,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	13,00	0,00	13,00	8,00	0,00	8,00
INGENIEUR	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		93,00	0,00	93,00	70,00	1,00	71,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST - BP - 2021

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le  11/02/2021

ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	TECH		0.00	3-2	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0.00	3-a°	
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 103

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 63

Contre : 6

Abstentions : 3

Date de convocation : 28/01/2021

Présenté par (1) Le Président,

A Fontaine le comte le 03/02/2021

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Fontaine le comte, le 03/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain Guillon	
Alain Picard	
Antoine Braguier	
Bernard Ayrault	
Bernard Germaneau	
Bernard Héneau	
Bernard Jamain	
Bernard Rousseau	
Christian Chaplain	
Claude Daviaud	
Dominique Cadu	
Edouard Renaud	
Emmanuel Soulas	
Evelyne Azihari	
Fabien Bonnet	
Francis Gargouil	
François Bock (suppléant)	
François Péan	
Frédy Poirier	
Frédéric Léonet	
Gilbert Jaladeau	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Gilles Multeau	
Gérard Lefevre	
Henri Renaudeau	
Isabelle Bayart	
Jacky Quintard	
Jacques Bouloux	
Jacques Sabourin	
Jacques Vivier.	
Jean Bujault	
Jean-Charles Varescon	
Jean-Guy Valette	
Jean-Marie Barré	
Jean-Philippe Berjonneau	
Jean-Philippe Boyard	
Jean-Pierre Bernard	
Jean-Pierre Jager	
Joël Doret	
Joël Métivier	
Laurent Blin	
Laurent Lucaud	
Louis-Marie Grollier	
Michel Bugnet	
Michel Godet	
Michel Mallet	
Michel Servain	
Monique Arlot	
Nicolas Réveillault	
Odile Landreau	
Pascale Guittet	



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Patrick Charrier	
Patrick Touloumet	
Philippe Bellin	
Philippe Moignier	
Philippe Patey	
Pierre Ledoux	
Roland Bouchet	
Roland Latu	
Rémy Coopman	
Stéphanie Steinmetz	
Thierry Mirebeau	
Virginie Giron (suppléante)	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/02/2021, et de la publication le 11/02/2021

A Fontaine le comte, le 03/02/2021

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le comité syndical réuni(e) en session Ordinaire.

**EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASSAINISSEMENT
 BP 2021**

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant de la subvention
6238	Participation à des rencontres sportives	Valorisation sur des supports de communication et participation des agents	Marathon Poitiers-Futuroscope	Association	1 400 €
6238	Participation à des rencontres sportives		Défi Inter-entreprises	Association	1 925 €
6238	Participation à des rencontres sportives		Les Olympiades de Vivonne	Association	
6238	Participation à des rencontres sportives		Tour de la Vienne	Association	
6238	Participation à des rencontres sportives		X'pédition du Sud Vienne	Association	
				TOTAL	

BUDGET PRIMITIF 2021 BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT

DONNEES SYNTHETIQUES
RELATIVES A LA SITUATION FINANCIERE
(EXPRIMEES EN EUROS HT)

I - DEPENSES D'EXPLOITATION / DEPENSES REELLES

Dépenses réelles :

Dépenses totales - Dotation amortissements – Cession D'Actif

26 531 000 – 9 290 000 – 11 214

=

17 229 786€

Dépenses d'exploitation :

Dépenses réelles – Intérêts - Transferts (versement COS)

17 229 786 – 1 283 000 – 107 800

=

15 838 986€

R1 = $\frac{15\,838\,986}{17\,229\,786} = 91,9\%$

.../...

II - PRODUITS DE L'EXPLOITATION / RECETTES REELLES

Recettes réelles (Recettes Totales - 042 opération d'ordre

26 531 000 – 3 665 000

22 866 000€

Produits de l'exploitation : Art 70 (**22 116 000€**)

22 116 000€

$$R2 = \frac{22\,116\,000}{22\,866\,000} = 96,7\%$$

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 7 036 214€

Recettes réelles : 22 866 000€

Dépenses réelles : - 17 229 786€

Autofinancement : + 1 400 000€

III - TRANSFERTS RECUS/ RECETTES REELLES

Transferts reçus : sans objet pas de transfert reçus

R3 = 0

IV - EMPRUNTS / DEPENSES D'EQUIPEMENT BRUT

Dépenses d'équipement brut (20-21-23)

15 792 880 €

Emprunts : 13 469 786€

$$R4 = \frac{15\,792\,880}{13\,469\,786} = 117,2\%$$

V - ENCOURS DE LA DETTE

Périmètre au 01/01/2020	52 207 862,48€
Régularisation dette suite aux transferts 2020	<u>+ 2 275 741,62€</u>
Périmètre 2020 actualisé	54 483 604,10€
Capital remboursé en 2020	<u>- 4 736 466,97€</u>
Périmètre 01/01/2021	49 747 137,13€

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le



ID : 086-200049104-20210203-SAJA_2021_02_3-DE

**EAUX DE VIENNE -SIVEER- ASST
 BP 2021**

IV - ANNEXES

IV

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE
 ADHERE LA COMMUNE
 - ETAT DES CONCOURS AUX ASSOCIATIONS**

C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
SPANC	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	01/01/2010	11/12/2009		ANC	X

Service Assainissement Non Collectif

Dépenses

Recettes

011	Charges à caractère général	485 300,00	70	Controles nelles installations+ existant	551 000,00
012	Charges de personnel	320 000,00	70	Diagnostic vente	153 000,00
65	Reversement subvention AELB	459 000,00	74	Subvention réhabilitation	459 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	74	Subvention DPT+AELB	110 000,00
68	Dotations aux amortissements	6 700,00			
Total		1 273 000,00		Total	1 273 000,00

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 3 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°4

Objet : Mise à jour des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement

Etaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



En application de l'article L. 2311-3 du code général des collectivités territoriales, la procédure des Autorisations de Programme - Crédits de Paiement (AP - CP) a pour objet de limiter les inscriptions faites au budget aux seuls crédits qui concernent l'exercice.

L'Autorisation de Programme représente le montant maximum des crédits ouverts pouvant être engagés au titre des dépenses considérées.

Pour l'exécution de ces dépenses, la consommation des crédits se réfère aux Crédits de Paiement ouverts pour l'exercice.

L'équilibre des budgets 2021 s'apprécie par rapport aux seuls Crédits de Paiement.

1) Création de nouvelles Autorisations de Programme 2021

A l'occasion du vote des budgets primitifs 2021, il vous est proposé de voter la création des nouvelles AP suivantes :

- **Sur le budget eau potable**

Travaux des comités locaux - Programme 2021			
Montant AP	16 210 000 € (sur 3 ans)		
	2021	2022	2023
Echéancier CP	5 200 000,00 €	5 500 000,00 €	5 510 000,00 €

- **Sur le budget assainissement :**

Travaux des comités locaux - Programme 2021			
Montant AP	12 850 000 € (sur 3 ans)		
	2021	2022	2023
Echéancier CP	3 681 529,56 €	6 000 000,00 €	3 168 470,44 €

2) Révision des Autorisations de Programme

A l'occasion du vote des budgets primitifs 2021, il vous est proposé de voter la révision des AP suivantes :

- Sur le budget eau potable

Travaux des comités locaux - Programme 2020			
Montant AP	15 782 000 € (sur 3 ans)		
	2020	2021	2022
CP nouveaux		7 381 216,37 €	3 548 617,94 €
Restes à réaliser			
Mandaté	4 852 165,69 €		- €
Nouvel échéancier	4 852 165,69 €	7 381 216,37 €	3 548 617,94 €

Travaux des comités locaux - Programme 2019				
Montant AP	13 950 000 € (sur 3 +1 an = 4 ans)			
	2019	2020	2021	2022
CP nouveaux			3 500 000,00 €	1 208 437,24 €
Restes à réaliser				
Mandaté	4 027 750,35 €	5 213 812,41 €		
Nouvel échéancier	4 027 750,35 €	5 213 812,41 €	3 500 000,00 €	1 208 437,24 €

Travaux des comités locaux - Programme 2018				
Montant AP	De 11 353 977,14 € à 11 268 773,81 € (sur 2 +1 an = 3 ans)			
	2018	2019	2020	2021
CP nouveaux				1 180 000,00 €
Restes à réaliser				
Mandaté	2 592 219,00 €	6 726 758,14 €	769 796,67 €	
Nouvel échéancier	2 592 219,00 €	6 726 758,14 €	769 796,67 €	1 180 000,00 €

SIVA SUD - PROG 2017 - Constr° usine de prod° eau potable Preuilly					
Montant AP	4 000 000 € (sur 4 + 1 an = 5 ans)				
	2017	2018	2019	2020	2021
CP nouveaux					248 367,74 €
Restes à Réaliser					
Mandaté	- €	234 773,12 €	1 511 063,49 €	2 005 795,65 €	
Nouvel échéancier		234 773,12 €	1 511 063,49 €	2 005 795,65 €	248 367,74 €

Acquisitions foncières dans le cadre du programme Re-Sources					
Montant AP	1 500 000 € (sur 5 ans)				
	2017	2018	2019	2020	2021
CP nouveaux					350 415,89 €
Restes à Réaliser					
Mandaté	- €	- €	1 138 002,68 €	11 581,43 €	
Nouvel échéancier			1 138 002,68 €	11 581,43 €	350 415,89 €

Sécurisation SIAEP Nord-Est Charente			
Montant AP	2 100 000 € (sur 2 + 1 = 3 ans)		
	2020	2021	2022
CP nouveaux		400 000,00 €	1 700 000,00 €
Restes à réaliser			
Mandaté	- €		
Nouvel échéancier	- €	400 000,00 €	1 700 000,00 €

Usines de traitement et interconnexions (2019-2022)				
Montant AP	de 6 000 000 € (sur 4 ans)			
	2019	2020	2021	2022
CP nouveaux			2 800 000,00 €	3 175 776,80 €
Restes à réaliser				
Mandaté	- €	24 223,20 €		
Nouvel échéancier	- €	24 223,20 €	2 800 000,00 €	3 175 776,80 €

Orthophotographie - Plan Corps de Rue Simplifié			
Montant AP	200 000 € (sur 2 + 1 an = 3 ans)		
	2020	2021	2022
CP nouveaux		100 000,00 €	100 000,00 €
Restes à réaliser			
Mandaté	- €		- €
Nouvel échéancier	- €	100 000,00 €	100 000,00 €

- Sur le budget assainissement :

Travaux des comités locaux - Programme 2020			
Montant AP	11 807 900 000 € (sur 3 ans)		
	2020	2021	2022
CP nouveaux		7 335 000,00 €	1 964 533,63 €
Restes à réaliser			
Mandaté	2 508 366,37 €		- €
Nouvel échéancier	2 508 366,37 €	7 335 000,00 €	1 964 533,63 €

Traitement des sables à Châtelleraut			
Montant AP	De 1 550 000 € à 950 000 € (sur 2 + 1 an = 3 ans)		
	2020	2021	2022
CP nouveaux		300 000,00 €	650 000,00 €
Restes à réaliser			
Mandaté	- €		- €
Nouvel échéancier	- €	300 000,00 €	650 000,00 €

SIVA-SUD PROG 2017 - Commune de Nieuil-l'Espoir - STEP du Bourg					
Montant AP	2 650 000 € (sur 4 + 1 an = 5 ans)				
	2017	2018	2019	2020	2021
CP nouveaux					63 470,44 €
Restes à réaliser					
Mandaté	- €	523 300,00 €	1 778 755,28 €	284 474,28 €	
Nouvel échéancier	- €	523 300,00 €	1 778 755,28 €	284 474,28 €	63 470,44 €

Le Président propose au Comité syndical d'approuver, conformément aux échéanciers de crédits de paiements ci-dessus définis :

- la création des nouvelles Autorisations de Programme 2021;
- la révision des Autorisations de Programme existantes.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	3	66	3

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 3 votes contre et 3 abstentions, approuve la mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

Rémy COOPMAN

Publié le 11.02.21



**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical**

d'« Eaux de Vienne-Siveer »

Réunion du 3 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°5

Objet : Constitution partielle des Comités Locaux

Etaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



Vu l'article L. 5211-49-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte "Eaux de Vienne-Siveer" en vigueur et plus particulièrement l'article 8,

Vu le Règlement intérieur des organes du syndicat mixte "Eaux de Vienne-Siveer, et plus particulièrement les articles 1 et 2,

L'article 7-1 des statuts d'Eaux de Vienne postule que le Syndicat est organisé à un double niveau :

- au niveau départemental avec le Comité syndical,
- au niveau local avec des Comités locaux.

Il résulte de la combinaison des articles 8-1, 8-2 des statuts d'Eaux de Vienne, et des article 1 et 2 du Règlement intérieur de ses organes que :

- les Comités locaux sont créés dans l'année qui suit l'installation du Comité syndical,
- le nombre total de Comités locaux est plafonné à 24,
- les Comités locaux doivent se situer entièrement dans le périmètre de l'EPCI concerné,
- le nombre d'élus composant les Comités locaux est plafonné à 80 titulaires et 80 suppléants par territoire d'EPCI,
- les délégués (titulaires et suppléants) du Comité syndical sont membres de droit d'un Comité local situé sur le territoire qu'ils représentent,
- les autres membres peuvent être choisis parmi les conseillers communautaires ou municipaux du périmètre du Comité local concerné,
- les EPCI et communes peuvent proposer la création, la composition et le périmètre des Comités locaux de leur territoire,
- les EPCI et communes des départements limitrophes du Département de la Vienne, adhérents du syndicat, participeront au Comité local dont le périmètre se situe dans le département de la Vienne et juxte leur territoire,
- le Comité syndical fixe par délibération la liste, le périmètre et la composition des Comités locaux, qui sera annexée au Règlement intérieur.

En application de ces dispositions, trois des sept EPCI de la Vienne ont d'ores et déjà délibéré pour proposer la liste, le périmètre et la composition des Comités locaux de leurs territoires.

- par délibération du 4 décembre 2020, le conseil communautaire de Grand Poitiers a proposé la création de 3 Comités locaux sur son territoire : Est, Nord et Sud-Ouest,

- par délibération du 10 décembre 2020, le conseil communautaire du Haut-Poitou a proposé la création de deux Comités locaux sur son territoire : Est et Ouest,
- par délibération du 15 décembre 2020, le conseil communautaire des Vallées du Clain a décidé de créer un Comité local unique pour l'ensemble de son territoire.

La Communauté de communes Vienne & Gartempe a inscrit ce point à l'ordre du jour de son conseil communautaire du 28 janvier 2021.

Le liste, la composition et le périmètre de ces Comités locaux figurent en annexe.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	3	67	2

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 2 votes contre et 3 abstentions décide :

- d'entériner la création des Comités locaux tels que proposés par la Communauté urbaine de Grand Poitiers et les Communautés de communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain et figurant en annexe de la présente délibération,
- de prendre acte de ce que le Comité syndical fixera ultérieurement, la liste complète des Comités locaux, en cours de discussion, ainsi que leur périmètre et leur composition.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Rémy COOPMAN

Publié le 11.02.21

Annexe

Liste, composition et périmètre des Comités locaux :

Dénomination / Territoires	Membres Titulaires	Suppléants
<p>Haut-Poitou Ouest (16 communes) (18 membres titulaires et 18 suppléants)</p> <p>Amberre, Ayron, Boivre-la-Vallée, Chalandray, Champigny-en-Rochereau, Cherves, Chouppes, Coussay, Cuhon, Latillé, Maillé, Maisonneuve, Massognes, Mirebeau, Thurageau, Vouzailles</p>	<p>BAYART Isabelle BERTHAUT Nathalie BIGOT Florent BOULAND Michel DABADIE Dominique DUSSOUL Jean-Jacques GARETIER Alexandre GAUDINEAU Alain LIEGE Gilles MARTIN Dominique METHE Gérard METIVIER Joël MOINE Jean-Paul PELLETIER Marie-Claire PETREAU Michèle PRODHOMME Willy TEXIER Claude VIOLLEAU Johnny</p>	<p>BEAUJOUAN David BILLY Gilles CAYET Christophe COMBES Christian DESGRIS Alain DERIGNY Jean-Paul DUODOGNON Roland GARANGER Philippe GUERIN Denis GUERIN Fabien LACOSTE Hubert MERIGOT Fabienne MEUNIER Laurent MOREAU Jean-François PARENDEAU Michel ROLLAND Jacques ROUSSEAU Michel TOUZOT Gérard</p>
<p>Haut-Poitou Est (11 communes) (19 membres titulaires et 19 suppléants)</p> <p>Avanton, Chabournay, Chiré-en-Montreuil, Cissé, Frozes, Neuville-de-Poitou, Quincay, Saint-Martin-La-Pallu, Villiers, Vouillé, Yversay</p>	<p>AYRAULT Bernard BOISSEAU Christian BOURDILA Marylène BRU Eric CHARRUAU Mathieu DELINEAU Gilbert DORET Joël GARNIER Dominique GRATADOU Anne JOURNEAU Mickaël MALLET Michel PARTHENAY Eric PATEY Philippe PENAUD Dominique PIERRE Dominique QUINTARD Yannick RENAUDEAU Henri SAINT-PE Séverine TROUVE Patrick</p>	<p>ARNAUDON Bernard BRUNEAU Max-André BRUNET Dominique CHENEBAULT François FAIVRE François FLE Didier GAMBON Pascal HIPPEAU Bruno LAIR Yaurick MARTIN Eric MAUGE Anthony METAIS Thierry NGUYEN-LA François PERAUD Jean-Noël PINEAU Sébastien POUPEAU Anita RIVIERE Pierre SURAULT Pierrick TAPIN Serge</p>

<p>Grand Poitiers Comité local Est (14 communes) (18 membres titulaires)</p> <p>Bignoux, Bonnes, La Chapelle Moulière, Chauvigny, Jardres, Lavoux, Liniers, Pouillé, La Puye, Saint-Julien l'Ars, Sainte-Radégonde, Savigny l'Evescault, Sèvres Anxaumont, Tercé</p>	<p>BAZILE Emmanuel BERJONNEAU Jean-Philippe CHENU Vincent COINEAU Dany GERBER Éric GOMEZ Kevin GUITET José GUITTET Pascale JARRY Frédéric LANGLOIS-HULIN Françoise LARY Jean-Claude LUMINEAU Maguy MAERTEN Jean-Luc MIGNOT Romain MONTFOLLET Daniel MULTEAU Gilles SURREAU Jacky TOURAINÉ Françoise</p>
<p>Grand Poitiers Comité local Nord (4 communes) (7 membres titulaires)</p> <p>Beaumont Saint-Cyr, Dissay, Jaunay-Marigny, Saint-Georges-lès Baillargeaux</p>	<p>BONNET Fabien CADU Dominique DAVIGNON Guy GHIRLANDA Éric LEONARD Sébastien RÉVEILLAUD Nicolas STEINMETZ Stéphanie</p>
<p>Grand Poitiers Comité local Sud-ouest (9 communes) (10 membres titulaires)</p> <p>Celle l'Evescault, Cloué, Coulombiers, Curzay-sur-Vonne, Jazeneuil, Lusignan, Rouillé, Saint-Sauvant, Sanxay</p>	<p>AYRAULT Brigitte CHAPPET Christophe CHAUVET Bernard CHOISY Jean-Michel LÉONET Frédéric LUCAUD Laurent PLATEAU Damien POIRIER Fredy PRIOUX Philippe QUINTARD Alain</p>
<p>Vallées du Clain (16 communes) (32 membres titulaires pas de suppléants)</p> <p>Ensemble du territoire de la Communauté de communes des Vallées du Clain: Aslonnes, Château-Larcher, Dienne, Fleuré, Gizay, Iteuil, La Villedieu-du-Clain, Marcay, Marigny-Chémereau, Marnay, Nieuil-L'Espoir, Nouaillé-Maupertuis, Roches-Prémaries-Andillé, Smarves, Vernon, Vivonne</p>	<p>BEAUJANEAU Gilbert BOUCHET Roland BARRAULT Didier BOTTREAU Nicolas BONNEAU Patrick BUGNET Michel CHAPLAIN Christian COURTOIS Jean-Marie DELOUME Michel DESPLEBIN Jacques DUCHATEAU Bernard DUTAULT Patrick</p>

	GALLAS Christian GARGOUIL Francis GIRARD Sandra GODET Michel GOURDEAU Thierry GRASSIEN Jean-Yves GREGOIRE Claude GRIMAUD Jean-Paul HERAULT Bertrand LOISEAU Frédéric MARCHADIER Rémy MERCIER Patrick MICAULT Françoise MORILLON Francis NORESKAL Rita PERROCHES Vivian QUINTARD Jacky RENOUARD Chantal SARDET Gérard THOREAU Alain
--	---

**Extrait du registre des délibérations
du Comité syndical
d'« Eaux de Vienne-Siveer »
Réunion du 3 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à partir de 9h00, les membres du Comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer se sont réunis dans le complexe des Châtaigniers à Fontaine-le-Comte (Vienne), 12 rue du Stade, sur convocation du Président, Monsieur Rémy COOPMAN. En application de l'article 6 de la loi du 14 novembre 2020 autorisant la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 16 février 2021, le quorum est réduit à un tiers des membres soit 35 délégués et les membres du Comité syndical peuvent être porteurs de deux pouvoirs.

Date de la convocation : 28/01/2021

Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 103

Nombre d'électeurs présents : 62

Nombre d'électeurs ayant donné un pouvoir : 10

Nombre de votants : 72

Président de la séance : Monsieur Rémy Coopman

Secrétaire de la séance : Madame Pascale Guittet

Délibération n°6

Objet : Tarifs 2021 : rectification d'erreur matérielle

Étaient présents (62): Monique Arlot, Bernard Ayrault, Evelyne Azihari, Jean-Marie Barré, Isabelle Bayart, Philippe Bellin, Jean-Philippe Berjonneau, Jean-Pierre Bernard, Laurent Blin, François Bock (suppléant), Fabien Bonnet, Roland Bouchet, Jacques Bouloux, Jean-Philippe Boyard, Antoine Braguier, Michel Bugnet, Jean Bujault, Dominique Cadu, Christian Chaplain, Patrick Charrier, Rémy Coopman, Claude Daviaud, Joël Doret, Francis Gargouil, Bernard Germaneau, Michel Godet, Virginie Giron (suppléante), Louis-Marie Grollier, Alain Guillon, Pascale Guittet, Bernard Héneau, Jean-Pierre Jager, Gilbert Jaladeau, Bernard Jamain, Odile Landreau, Roland Latu, Pierre Ledoux, Gérard Lefevre, Frédéric Léonet, Laurent Lucaud, Michel Mallet, Joël Métivier, Thierry Mirebeau, Philippe Moignier, Gilles Multeau, Philippe Patey, François Péan, Alain Picard, Frédy Poirier, Jacky Quintard, Edouard Renaud, Henri Renaudeau, Nicolas Réveillault, Bernard Rousseau, Jacques Sabourin, Michel Servain, Emmanuel Soulas, Stéphanie Steinmetz, Patrick Touloumet, Jean-Guy Valette, Jean-Charles Varescon, Jacques Vivier.

Absents ayant donné pouvoir : (10)

François Audoux a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Jean-Claude Biarnais a donné pouvoir à Monsieur François Bock

Michel Fresneau a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Bruno Lefebvre a donné pouvoir à Monsieur Bernard Jamain

Claude Marchaisseau a donné pouvoir à Monsieur Antoine Braguier

Françoise Micault a donné pouvoir à Christian Chaplain

Laurent Pain a donné pouvoir à Alain Guillon

Olivier Pin a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre Bernard

Yannick Quintard a donné pouvoir à Philippe Patey

Didier Simonet a donné pouvoir à Madame Evelyne Azihari

Absents excusés (33) : Nathalie Bassereau, Alain Besnault, William Boiron, Pascal Brault, Didier Carjat, Clément Chaput, Vincent Chenu, Jean-Michel Choisy, Joël Cogné, Henri Colin, Dominique Dabadie, Fabrice Dinais, Michel Droin, Bernard Duchateau, Jean-Jacques Dussoul, Claude Godillon, Kevin Gomez, Frédéric Jarry, Christian Lecointre, Anthony Maugé, Jean-Louis Michel, Romain Mignot, Jean-Paul Moine, Dominique Pierre, Laurence Rabussier, Stéphane Raynaud, Xavier Robin, Franck Roy, Séverine Saint-Pé, Caude Sergent, Thierry Triphose, Eric Viaud, Monique Vivion.



Lors de l'Assemblée Générale du 16 décembre 2020, par délibération n° 2, le Conseil Syndical a adopté les tarifs en eau potable et assainissement du Syndicat pour l'année 2021.

Il s'avère que cette délibération est entachée d'une erreur matérielle :

- **TARIF COMMUNE DE JOUHET** : le tarif domestique au m³ est de 1,206 € et non de 1,120 € comme mentionné par erreur. Ce tarif est fidèle à l'étude financière présentée avec une harmonisation sur trois années.

Il est donc proposé au Comité syndical de rectifier cette erreur matérielle.

Nombre de votants	Suffrages exprimés		
	Nombre d'abstention	Vote Pour	Vote Contre
72	5	66	1

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité des suffrages dont 1 vote contre et 5 abstentions décide :

- de rectifier la délibération n°2 du Comité syndical du 16 décembre 2020, en indiquant que le tarif domestique de l'eau potable en mètres cubes est de 1,206 € pour la commune de Jouhet, en lieu et place de 1,120 €, comme mentionné par erreur.

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président,

Rémy COOPMAN



Publié le 11.02.21